

7 JOURS

PÉTITES AFFICHES DE BRETAGNE

NETFLIX ANIMATION

Un Rennais dans la place

BRETAGNE-ALLEMAGNE

Partenaires économiques

N°5171

1^{er} avril 2023

Prix : 2 €

7jours.fr



Maurice
Bourrigaud

président de la Fédération
des Banques de Bretagne

LA **BRETAGNE**
UN TERRITOIRE
HOMOGÈNE
ET **RÉSISTANT**

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS

Avec SG, faites grandir vos idées où que vous soyez.



Société Générale et les banques du groupe Crédit du Nord fusionnent pour créer SG.

- Vous voulez une banque plus réactive ? Chez SG, les décisions sont prises dans votre région, au plus près de vous, pour vous permettre d'avancer plus vite.
- Vous avez besoin d'un accompagnement pour gérer votre patrimoine, pour vous développer à l'international ou vous conseiller dans votre transition énergétique ? Où que vous soyez, vous avez accès à tous les spécialistes SG.
- Vous voulez agir instantanément ? Avec l'application SG*, vous avez les services bancaires et les assurances dont vous avez besoin pour développer rapidement vos projets. SG, c'est plus de moyens pour faire grandir vos idées.



 CREDIT DU NORD  GRAND EST  LAYDERNIER  AUVERGNE RHÔNE ALPES  SMC
 COURTOIS  SUD OUEST  TARNEAUD  GRAND OUEST  SOCIETE GENERALE

* Disponible pour les clients des anciennes agences des banques du groupe Crédit du Nord, à compter de la date du transfert technique de leur compte. L'accès aux fonctionnalités de l'application SG nécessite la souscription à l'abonnement à des services de banque à distance SG (Internet, téléphone fixe, SMS, etc...). Gratuit hors coûts de connexion facturés par votre fournisseur d'accès à Internet. Société Générale, S.A. au capital de 1 010 261 206,25 € - 552 120 222 RCS PARIS - Siège social : 29, bd Haussmann, 75009 PARIS. SG est une marque de Société Générale. Crédit photo : Ella Hermé - Mars 2023.



7 JOURS

Les petites affiches de Bretagne,
N° 5171
ÉDITÉ PAR « 7jours »
SAS au capital de 54 000 €
SIÈGE SOCIAL :
1 rue la Chalotais, 35000 RENNES
TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr
E-MAILS : contact@7jours.fr
redaction@7jours.fr
ADRESSE POSTALE : BP 8033
35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Guillaume LALAU
DIRECTRICE :
Olivia CLAUDEVILLE
RÉDACTRICE EN CHEF :
Laora MAUDIEU
JOURNALISTES :
Karine BARBÉ
Djamel BENTALEB
Suzanne BRUNEAU
DIRECTION ARTISTIQUE :
David PEYS
MAQUETTISTE :
Steven ISRAEL
PUBLICITÉ :
Olivia CLAUDEVILLE
**ANNONCES LÉGALES
& ABONNEMENTS :**
Angélique AUBRY - Gwenaëlle MOURIÈRE
annoncel legale@7jours.fr
PRÉSIDENT HONORAIRE :
Jean-Jacques BRÉE

N° CPPAP 0226 1 83943
ISSN 2025-6078
RCS Rennes 589 200 344
IMPRESSION :
Corlet Roto 53300 Ambrières-Les-Vallées
Dépôt légal à parution
HEBDOMADAIRE : Parution le samedi
PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 €
ABONNEMENT 1 AN : 58 €
(TVA incluse) : couplage journal + site
internet.
Membre de RésosHebdoEco.



Actualité p/04

- La Cyber bretonne à Lille
- Carnets/Breves

Économie p/08

- Brèves
- Relations éco entre l'Allemagne et la Bretagne
- Maintenance : Aserti
- Artisanat
- Bâtiment : objectif Worldskills !

Focus p/18

- Maurice Bourrigaud, Président de la Fédération des Banques de Bretagne

Expertise p/24

- Maître Béatrice Bodin, membre de la Chambre des notaires

Art de vivre p/27

- Chronique Livre
- Netflix : Kristof Serrand, rennais et boss de l'animation
- Vente aux enchères de la collection de Monsieur L.

Annonces légales p/32



FIC 2023

La communauté cyber bretonne s'affiche en force

Par Karine Barbé

Du 5 au 7 avril, la crème de la cybersécurité bretonne se réunira au Forum International de la Cybersécurité (FIC) au Grand Palais de Lille. Sous l'égide de Bretagne Développement Innovation (BDI), 24 exposants, dont 16 entreprises, 3 structures académiques et 5 territoires, investiront le pavillon Bretagne, et dans son sillon une quinzaine d'acteurs disposeront de leurs propres stands. Une présence en force, pour une région engagée dans la guerre contre les pirates du web.

« **N**ous venons au FIC pour nous afficher parmi les acteurs clés de la cybersécurité. En tant que membres investis dans cette communauté nationale, nous contribuons à la stratégie française visant à élaborer des offres souveraines », confie Tiphaine Leduc. Et pour la Coordinatrice cybersécurité chez BDI, accompagner la transition numérique sécurisée à l'échelle européenne en utilisant des solutions françaises est « le sujet clé du moment » dans lequel la Bretagne entend se distinguer grâce à son écosystème breton composé de startups, PME, grands groupes, institutions académiques et écoles « car le recrutement reste un enjeu majeur dans le secteur. »

« Nous contribuons à la stratégie française visant à élaborer des offres souveraines »

« La meilleure défense... c'est la défense »

En Bretagne, l'offre reflète l'écosystème national. « La particularité des offres françaises est de se concentrer sur la prévention et la protection, deux grands sujets sur lesquels la France est positionnée en termes d'offre. Dans certains pays, la politique est plus offensive avec des solutions de réaction, comme c'est le cas en Estonie par exemple », détaille Tiphaine Leduc. Et, de fait, la stratégie française développée depuis de nombreuses années est basée sur le défensif avec l'idée que « la meilleure défense...



FIC 2022, archives ©DRM

c'est la défense ». « L'ANSSI* adopte une approche préventive et de sensibilisation, gérant les incidents post-attaques. Toutefois, depuis deux ans, le ministère des Armées a progressivement adopté une politique légèrement plus offensive, se préparant à traiter les ripostes. Cela va forcément influencer les offres que nous verrons apparaître. Mais pour l'instant, en France, on dénombre plus de solutions de protection que de réaction, en cohérence avec la politique nationale. »

« On dénombre plus de solutions de protection que de réaction »

4 nouveaux venus sous le pavillon Bretagne

Parmi les entreprises bretonnes présentes au FIC, quatre feront leurs premiers pas sous le pavillon Bretagne : Skyld, une émanation de l'INRIA travaillant sur des briques d'intelligence artificielle appliquée à la cybersécurité; BZHunt, une équipe de hackers éthiques brestois spécialisée dans les tests d'intrusion informatique; Ornisec, un cabinet d'expertise à la pointe de la cybersécurité axé sur la culture du risque notamment dans le secteur aéroportuaire et enfin, Qonfucius, qui développe des outils pour les audits de cybersécurité.

Une réponse régionale au risque cyber

Sur le stand de 195 m² de la région Bretagne, sera également présent l'EDIH* Bretagne qui a lancé fin mars son offre de services de transformation digitale auprès des entreprises bretonnes. Ce guichet unique régional a pour but de connecter les entreprises et administrations aux ressources et écosystèmes du territoire pour optimiser leurs processus, produits ou services grâce aux technologies numériques, notamment en matière de cybersécurité. « La plateforme d'EDIH Bretagne propose un parcours de transformation avec plus de 70 services dédiés, tels que des diagnostics, des formations, des expérimentations de solutions, des conseils et des accompagnements au financement. Les 7 technopoles bretonnes mènent le diagnostic digital préalable et assurent l'accompagnement et le suivi des entreprises dans l'ingénierie financière des projets », souligne Hélène Morin, coordinatrice du pôle Europe Enterprise Europe Network chez BDI.

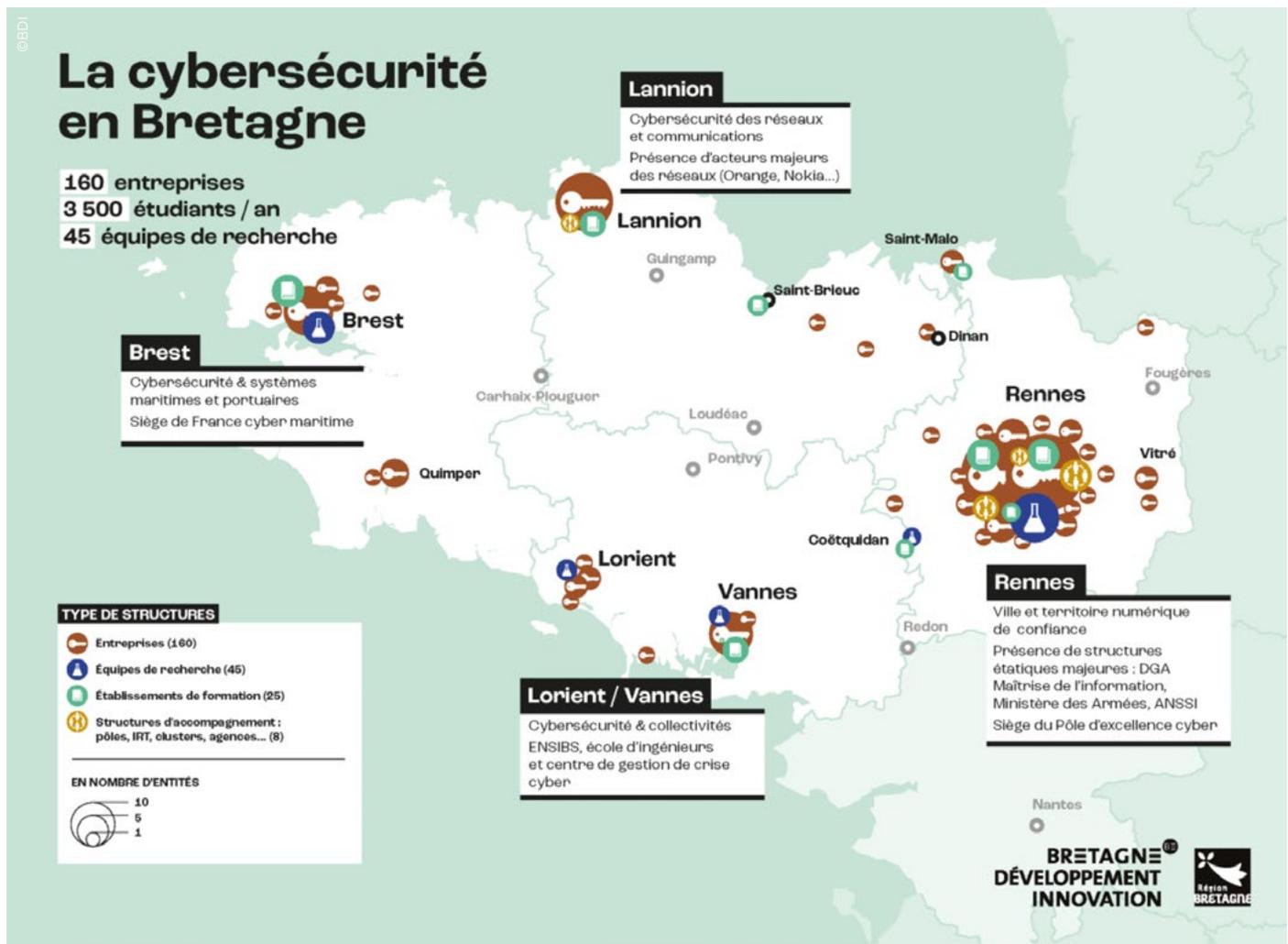
Le ministère des Armées absent du FIC : en cause l'affaire Avisa Partners ?

Cette année, le ministère des armées ne sera pas présent. La gendarmerie pourrait également se retirer. La raison officielle est le coût croissant de la participation à ces événements, avec une augmentation de 27%. Toutefois, en coulisse, la cause évoquée serait liée au co-organisateur de l'événement, l'agence d'intelligence économique Avisa Partners, mise en cause dans la presse pour ses présumées opérations de manipulation de l'information..

« L'ambition, d'ici trois ans, est d'accompagner au moins 150 entreprises ayant un plan de transformation numérique ». Sont particulièrement visées les entreprises bretonnes innovantes des secteurs maritime, santé, Industrie, agri-agro, numérique et répondant notamment aux enjeux de cybersécurité.

*Les pôles européens d'innovation numérique (EDIH) sont des guichets uniques qui aident les entreprises et les organisations du secteur public à relever les défis numériques et à devenir plus compétitives.

*ANSSI : L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information





Groupama Loire Bretagne

Emmanuelle **Nave**
nommée directrice
de la Transversalité

Emmanuelle Nave vient de prendre ses fonctions de directrice de la Transversalité au sein de Groupama Loire Bretagne, un poste nouveau. « *Mes missions consisteront à veiller à la qualité et à l'amélioration du service aux sociétaires, et à la mise en œuvre des projets associés. Une feuille de route RSE sera également écrite et pilotée en lien étroit avec chacune des directions de Groupama Loire Bretagne.* »

Cinq services seront sous sa responsabilité pour mener à bien tous ces chantiers : Stratégie, Innovation et RSE, Qualité, Data et Organisation. Psychologue de formation, Emmanuelle Nave est entrée chez Groupama en 2008 où elle a exercé les postes de consultante RH puis chargée de mission RSE chez Groupama Assurances Mutuelles pour devenir ensuite Directrice des Ressources Humaines chez Groupama Protection Juridique. Depuis 2017, elle occupait le poste de Directrice des Ressources Humaines, RSE et Communication interne au sein de Mutuaide (filiale d'assistance de Groupama).



Groupe Lamotte

Arnaud **Gaudu**
nouveau directeur
d'agence à Vannes

Arnaud Gaudu rejoint le Groupe Lamotte immobilier et prend la direction de l'agence vannetaise. Après des études en école de commerce, Arnaud Gaudu a travaillé pour le groupe immobilier Marignan en Pays de la Loire. Il y a notamment été Directeur du développement, avec l'encadrement d'une équipe de quatre collaborateurs et la gestion d'un portefeuille d'opérations. « *Le Morbihan bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel, entre douceur de vivre et attractivité économique. Mon ambition est de m'inscrire dans la lignée de ce qu'a construit le Groupe Lamotte et d'en respecter la réputation, la qualité et le savoir-faire, disait-il à son arrivée.* » Groupe familial indépendant, Lamotte (700 salariés) a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires cumulé de 368,7 M€. Il est aussi implanté à Paris, Rennes, Nantes, Bordeaux et Lyon.

3 pôles de compétitivité reconduits en Bretagne

Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'industrie, a annoncé à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association française des pôles de compétitivité (AFPC) les lauréats de l'appel à candidatures pour la phase V des pôles de compétitivité. En Bretagne, le pôle Mer Bretagne Atlantique est reconduit dans le label. Sa feuille de route stratégique s'articule autour de plusieurs axes : la souveraineté nationale (en matière de sécurité, de santé, d'énergie, d'alimentaire, d'industrie), la décarbonation des activités maritimes, la réindustrialisation du territoire et la préservation des mers et océans. Sont également labellisés le pôle de compétitivité Images et Réseaux, référent de l'innovation numérique en régions Pays de la Loire et Bretagne et Valorial, pôle pour la Valorisation de la Recherche et de l'Innovation alimentaire. « Pour chaque euro public investi, c'est 3 euros supplémentaires que les PME adhérentes des pôles investissent en R&D, le tout dans le cadre d'un partenariat étroit entre l'État et les régions », a précisé Roland Lescure dans un communiqué. Pour la période ce sont 55 pôles, mobilisant près de 18 000 entreprises de toutes tailles et 2 000 acteurs publics, qui ont été labellisés sur l'ensemble du territoire national.



L'épargne salariale, toutes les entreprises y ont accès !

L'épargne salariale est accessible à toutes les entreprises quelle que soit leur activité ou leur forme juridique.

Une seule condition à remplir : employer au moins 1 salarié.



Dans les entreprises de moins de 250 salariés, l'épargne salariale est également accessible au chef d'entreprise et à son conjoint collaborateur ou associé.

Des plans collectifs pour les TPE-PME

La mise en place des plans d'épargne salariale est simplifiée pour les TPE-PME grâce à des formules « clés en main ». Le Plan d'épargne entreprise (PEE) permet de financer des projets à moyen terme et le Plan d'épargne retraite collectif (PER Collectif) aide les collaborateurs à préparer leur retraite.

Ces dispositifs peuvent s'accompagner de la participation et/ou de l'intéressement.

Objectif : valoriser collectivement l'implication des salariés.

De nombreux professionnels (conseiller bancaire professionnel, conseiller en gestion de patrimoine, expert-comptable...) peuvent vous aider à mettre en place une solution adaptée à votre entreprise.

L'abondement : un booster d'épargne !

L'abondement est un coup de pouce facultatif de l'entreprise qui vise à encourager l'effort d'épargne de chacun. C'est l'entreprise qui détermine le pourcentage d'abondement dans la limite de 300 % des versements, ainsi que le montant annuel de cet avantage. Et donc un coût maîtrisable pour le chef d'entreprise.

Exemple : pour un versement individuel de 100 €, l'entreprise peut verser un complément pouvant atteindre 300 € brut (soit 291 € nets de CSG-CRDS) !

Un traitement fiscal et social favorable

Les sommes versées aux salariés permettent à l'entreprise de bénéficier d'avantages fiscaux et sociaux.

Pour les entreprises De 1 à 49 salariés

0% DE CHARGES SOCIALES

sur la participation, l'intéressement, l'abondement

Pour les entreprises De 50 à 249 salariés

0% DE CHARGES SOCIALES

sur l'intéressement

Baisse du forfait social à 10%

sur l'abondement de l'entreprise lié à l'actionnariat salarié

Ces dispositions s'appliquent :

→ au niveau de l'entreprise, que celle-ci appartienne ou non à un groupe

→ à tous les accords conclus avant ou après le 1^{er} janvier 2019

En pratique, ça donne quoi ?

0% de charges
1000€ versé par l'entreprise = 1000€ coût réel pour l'entreprise

La semaine de l'épargne salariale a pour vocation d'offrir aux salariés et aux entreprises une information objective, pédagogique et pratique, afin de se poser les bonnes questions.

Semaine de l'Épargne Salariale

ILLE-ET-VILAINE

L'ESCAM s'implante à Rennes en 2023

Rennes accueillera un nouveau campus de l'École Supérieure de Commerce des Affaires et du Management (ESCAM) pour la rentrée 2023. Cette institution, présente en Bretagne depuis 1953, se spécialise dans les formations en alternance et compte déjà deux campus à Brest et Lorient. Le campus de Rennes, proposera plus de 20 formations du BTS au Bac+5, réparties en 5 filières : Commerce & Marketing, Communication & Digital, Management & RH, Immobilier & Finance, et Tourisme & Aérien. Les étudiants pourront intégrer l'établissement dès l'obtention de leur bac et suivre un cursus jusqu'au Bac+4/5. L'ESCAM se distingue par sa pédagogie professionnalisante, avec des intervenants issus du milieu professionnel et des projets en groupe réalisés tout au long de l'année. L'école met également l'accent sur l'alternance pour permettre aux étudiants d'appliquer leurs connaissances directement sur le terrain.



2

ILLE-ET-VILAINE

Elan philanthropique dans le Grand Ouest en 2022

En 2022, la Fondation de France Grand Ouest a soutenu 539 projets, soit 92 de plus qu'en 2021, confirmant son statut de référence en philanthropie et mécénat.

Une « croissance due à l'engagement des entreprises du Grand Ouest, notamment en Bretagne » précise le communiqué.

Quatre nouvelles fondations abritées ont également vu le jour. Deux d'entre elles sont implantées à Rennes : la fondation de

CGP Expert, cabinet de conseil en gestion du patrimoine, accompagne les enfants et la jeunesse, et celle du groupe digital MV Group, favorise l'éducation et lutte contre la fracture numérique. Par ailleurs, la fondation Notaire et Breton, œuvre pour les familles bretonnes et le bassin de la Loire, notamment dans les domaines du logement, de la santé et de la formation. Enfin, à Nantes, la fondation familiale Présents soutient les personnes vulnérables, l'éducation, la lutte contre l'exclusion et les actions en faveur d'un environnement durable.



ILLE-ET-VILAINE

TV Wonder déménage à l'Ecopôle sud-est

L'entreprise, spécialisée dans les solutions informatiques et audiovisuelles pour les professionnels, s'offre un nouveau chapitre en s'installant à l'Ecopôle sud-est à Rennes. Cette décision permettra à la société de bénéficier d'un espace plus vaste, propice à la création d'un studio vidéo et à l'organisation d'événements. Le local flambant neuf de 266 m², commercialisé par Giboire Entreprise et construit par Concept Ty, ouvrira ses portes courant 2023. Le prix de vente est de 1 300 € HT par mètre carré.

3

4

MORBIHAN

Fybolia (56) rachetée par le Groupe Ridoret (17)

C'est officiel depuis le 17 mars dernier, la société Fybolia, fondée en 1986 à Saint-Malo-des-Trois-Fontaines, dans le Morbihan, est intégrée au groupe Ridoret, fondé en 1938 à La Rochelle. La transaction marque un développement significatif pour le groupe rochelais, car il intègre l'activité portails. Situées en Bretagne, les différentes activités de Fybolia (18 M€ de CA, 120 salariés), fabricant et distributeur de portails et de menuiseries extérieures (PVC et ALU) viennent compléter et renforcer l'activité B to B et B to C du groupe Ridoret en Bretagne. Les deux marques conserveront leurs identités propres et, ce rapprochement permettra au Groupe Ridoret et à Fybolia de mutualiser certains achats et services afin de mieux répondre aux attentes des clients. Fabricant, installateur et distributeur de menuiseries, le groupe Ridoret réalise un CA consolidé de 93 M€. Le groupe est également présent sur le marché de la rénovation énergétique (isolation, chauffage, photovoltaïque). Avec le rachat de Fybolia, le groupe compte désormais plus de 800 collaborateurs.



GIBOIRE ENTREPRISE VOUS ACCOMPAGNE DANS
VOTRE PROJET DE LOCATION, DE VENTE OU
D'ACQUISITION DE LOCAUX D'ACTIVITÉS

À VENDRE

Exclusivité



Local d'activité
272 m² et 380 m²

Laillé

À VENDRE / À LOUER



Local d'activité
de 140 m² à 732 m²

Rennes - Écopôle Sud-Est

À VENDRE

Exclusivité



Local d'activité
1 100 m²

Liffré

À LOUER



Local d'activité
860 m²

Rennes - ZI Ouest

GIBOIRE ENTREPRISE ■ 02 23 42 43 44 ■ giboire.com



Panorama des relations économiques entre la Bretagne et l'Allemagne

Par Suzanne Bruneau

L'Allemagne est le premier partenaire commercial de la France. Une place de premier plan qui se confirme en Bretagne. D'après le club d'affaires franco-allemand (CAFA) Rennes Bretagne, l'Allemagne représente 13 % du montant total des exportations bretonnes. Quels sont les contours des flux économiques entre l'État fédéral allemand et la Bretagne ? Rencontre avec Janina Blosfeld-Cressard, Consule honoraire d'Allemagne à **Rennes**, vice-présidente du CAFA Rennes- Bretagne et avocate en droit des affaires, notamment franco-allemandes.

Quelle est la nature des relations économiques entre la Bretagne et l'Allemagne ?

D'une part, il y a les entreprises à capitaux allemands qui sont implantées dans la région, des sociétés de tailles intermédiaires, mais aussi de grandes entreprises telles que Zeiss et Siemens. Le CAFA recense 74 sites allemands en Bretagne, soit près de 2800 emplois. D'autre part, il y a de nombreux flux commerciaux, clients et fournisseurs, et partenariats contractuels plus difficiles à tracer.

Quels sont les secteurs principaux dans lesquels s'exercent ces flux ?

L'Allemagne est un marché porteur avec des opportunités, en particulier dans les secteurs de la technologie de la santé, l'agroalimentaire, l'agrotech ou encore l'énergie et l'environnement. Inversement, la Bretagne présente une conjoncture dynamique et attractive, dans le domaine de la cybersécurité notamment. La qualité de

vie et l'environnement qu'offre la région permettent sans doute aux entreprises qui s'implantent d'attirer des profils qui y voient un intérêt personnel. Le coût d'implantation est plus compétitif également qu'à Paris, qui est le pôle d'attraction principal en France.

Quelles sont les difficultés que peuvent rencontrer les entreprises bretonnes qui souhaitent pénétrer le marché allemand ?

Il n'y a à mon sens pas plus de difficultés qu'avec un autre pays, au contraire. Il existe des dispositifs et organismes d'accompagnement pour faciliter les démarches, par exemple GTAI (Germany Trade & Invest), la Chambre franco-allemande de Commerce et d'Industrie, ou encore Bretagne Commerce International. En revanche, le droit est une science nationale, il y a donc des particularités juridiques auxquelles il faut veiller.





Janina Blosfeld-Cressard

Auriez-vous des conseils de communication interculturelle à donner ?

Au risque d'être caricaturale, les Allemands accordent selon moi beaucoup d'importance à la relation de confiance. Or, la confiance se construit sur la durée. Une fois cet élément-là appréhendé, les Allemands sont des partenaires de long terme. C'est un peu cliché, mais on dit que le meilleur compliment à faire à un Allemand c'est qu'il est fiable. Il est primordial de respecter les délais et les engagements à la lettre. Il faut être factuel et ne pas annoncer quelque chose qu'on ne peut pas tenir. Un autre point : beaucoup d'Allemands parlent français et se risquent à l'utiliser dans les relations commerciales. Pouvoir rendre la pareille est un atout, surtout pour construire un partenariat de long terme. Même si l'anglais reste la langue préférentielle.

Vous êtes Consule honoraire d'Allemagne à Rennes, avocate d'affaires intervenant dans les affaires franco-allemandes, médiatrice et vice-présidente du club d'affaires franco-allemand Rennes-Bretagne (CAFA). Pouvez-vous expliquer ces différents rôles ?

À titre professionnel, je suis avocate en droit des affaires depuis 2010. Mon cabinet a une orientation particulière pour accueillir

également des clients qui font des affaires avec l'Allemagne : des entreprises ou entités allemandes qui ont besoin d'une assistance juridique en France et des sociétés et acteurs français qui ont des projets ou contentieux en Allemagne. J'interviens souvent en qualité de médiatrice et accompagne les clients dans les procédures d'arbitrage. J'exerce en partenariat avec des confrères allemands et français sur certains dossiers. La fonction de Consule honoraire s'exerce quant à elle à titre bénévole. J'ai été nommée en 2017. Rattachée à l'ambassade d'Allemagne, je suis un relai local pour les ressortissants allemands de ma circonscription qui couvre l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan et les Côtes-d'Armor et aussi un interlocuteur pour les acteurs privés et publics. De plus en plus d'Allemands s'installent en Bretagne, des retraités et des étudiants mais beaucoup d'actifs aussi, qui sont intégrés aux entreprises locales. En tant que Consule honoraire, j'ai trois missions principales : l'assistance consulaire, en particulier dans des démarches liées à l'état civil, la représentation protocolaire et la participation à la promotion de l'Allemagne. Au CAFA, association intégrée au sein d'un réseau, nous travaillons à la mise en relation d'adhérents et de sympathisants qui ont un intérêt pour l'Allemagne, notamment grâce à des événements.

WaryMe Le « 112 numérique »

Par Karine Barbé

WaryMe, une startup **rennaise** créée en 2017, propose des solutions mobiles innovantes pour assurer la sécurité des personnes et des organisations. Ses fondateurs Boris Berger et Philippe Lima, passés chez Thales et Orange, ont conçu des solutions pour aider les utilisateurs en détresse, optimiser la répartition des appels d'urgence et réduire les délais d'intervention.



Boris Berger et Philippe Lima, fondateurs de WaryMe

Malaises, chutes, blessures avec des outils, agressions verbales ou physiques, tous ces risques planent sur les travailleurs isolés. Les Dispositifs pour Travailleur Isolés (DATI) sont là pour leur apporter une solution efficace pour prévenir les secours. À Rennes, la startup WaryMe, propose un système breveté pour répondre à ces situations à risque. Son application permet

aux utilisateurs de déclencher une alerte en cas de danger avec leur smartphone. Les alertes sont ensuite transmises à l'équipe de sécurité, qui vérifie la situation et intervient si nécessaire. Si ce type de solutions n'est pas nouveau, WaryMe propose l'enregistrement sonore de l'en-

vironnement dès les premières secondes d'appel et « en cas de défaillance du réseau, les données sont enregistrées et transmises à nouveau dès que possible », précise Boris Berger. À Rennes, le centre de lutte contre le cancer Eugène Marquis vient d'équiper ses employés isolés de ce dispositif doté de l'enregistrement sonore, la géolocalisation en intérieur et la réception des alertes par plusieurs personnes simultanément. Les personnels de nuit et les agents d'accueil disposent d'un DATI intégré à leur porte-badge, tandis que les techniciens de maintenance et biomédicaux utilisent des smartphones ou tablettes.

Une augmentation des agressions

Depuis quelques années, les demandes des entreprises explosent, notamment face à la détérioration des conditions de travail dans certains secteurs. « Le personnel est confronté à des situations délicates face à un public qui peut s'avérer agressif », constatent les dirigeants. Les plus touchés ? Les personnels hospitaliers, les travailleurs sociaux, les techniciens de maintenance ou encore le personnel dans les transports en commun... « Notre solution permet aux salariés de déclencher une alerte en cas de besoin et d'enregistrer les échanges, ce qui permet par la suite de mieux comprendre ce qu'il s'est passé. »

« Notre vision est d'assurer collectivement la sécurité »

Coordonner les actions en cas d'urgence

Outre la sécurité des personnes qui constitue la plus grosse part de son activité, WaryMe se distingue par l'intégration de la gestion des plans de sécurité dans son application ainsi que des fonctions de communication de masse et de signalement. « Notre vision est d'assurer collectivement la sécurité. L'ambition est d'équiper tout le monde d'un dispositif qui permet de donner l'alerte, mais aussi de recevoir les consignes de sécurité et les actions à effectuer si l'on se trouve pris dans une situation à risque. » La startup entend ainsi faciliter l'alerte et assurer des réactions plus coordonnées en cas d'urgence dans un lieu. Le campus universitaire Agrocampus Ouest de Rennes a été l'un des premiers clients à se doter du système WaryMe. L'établissement souhaitait apporter une réponse aux risques d'intrusion sur son site de 17 hectares couvert d'une trentaine de bâtiments et fréquentés quotidiennement par 2 000 personnes.



WaryMe équipe le Centre Eugène Marquis

Mais la réponse aux risques prend diverses formes et ne cesse d'évoluer « de nouvelles demandes apparaissent comme la gestion du risque cyber. Que faire si j'ai cliqué sur le mauvais mail ? L'alerte met en route tout le process. Et chacun, dans chaque service, sait ce qu'il doit faire ou ne pas faire. »

Généraliser les applis équipées d'une fonction d'alerte

La startup, qui travaille essentiellement en B2B, souhaiterait généraliser au grand public cette réponse au risque en intégrant leur solution dans des applis partenaires. « Les utilisateurs n'aiment pas avoir une appli qui ne propose qu'une fonctionnalité. C'est pourquoi nous ne lançons pas une application WaryMe, mais travaillons à apporter cette brique à d'autres acteurs. » Ainsi, une application d'un centre commercial pourrait, demain, se voir dotée de ce système d'alerte. À Nantes, un partenariat est déjà en cours avec l'application de signalement des agressions sexuelles App-elles. WaryMe est également en discussion pour intervenir dans le cadre des JO 2024. La startup emploie aujourd'hui 20 collaborateurs et a dépassé le million d'euros de CA l'an dernier.

EXCLUSIVITÉ BUREAUX



EXCLUSIVITÉ | LES BALUS - PHASE 2 SAINT GRÉGOIRE

Ensemble immobilier neuf de 2 bâtiments tertiaires

- Opportunités divisibles dès 250 m² : Bâtiment C - 1 513 m² env. | Bâtiment D - 1 483 m² env.
- Locaux livrés rafraîchis, non cloisonnés
- Accessibilité renforcée, nombreux stationnements et services de proximité

Une réalisation



02 23 40 88 88 - rennes@tournymeyer.fr

LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •

RENNES | BREST | LORIENT/VANNES | NANTES | BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35 700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet) - conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3502 2018 000 028 970 délivrées par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boétie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Meyer ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.



Économie circulaire.

Aserti

lutte contre l'obsolescence

Par Djamel Bentaleb

La holding **vannetaise**, Aserti Group, est spécialisée dans la maintenance et la réparation d'équipements électroniques industriels. Depuis 30 ans, l'entreprise propose à ses nombreux clients de prolonger la durée de vie de ses outils plutôt que de les remplacer par du neuf. Une démarche économique qui s'inscrit également dans la problématique RSE des entreprises.

Renault, Stellantis, Michelin, Airbus, Danone, Lactalis... La plupart des poids lourds de l'industrie font appel à Aserti Group pour maintenir en vie et en excellente santé les composants électroniques de leur parc d'outils et de matériels de production. Leader en France de ce marché, Aserti accompagne les industriels au quotidien pour leur garantir une production sans embûche. « Avec nous, les pannes sont toujours réparables, assure Florence Bertrand, directrice opérationnelle d'Aserti Electronic. Après une expertise

détaillée des équipements des clients, nos techniciens proposent toujours une solution de réparation. Même s'il s'agit d'un composant « exotique », rare ou inconnu, nos collaborateurs sont formés pour les appréhender rapidement. »

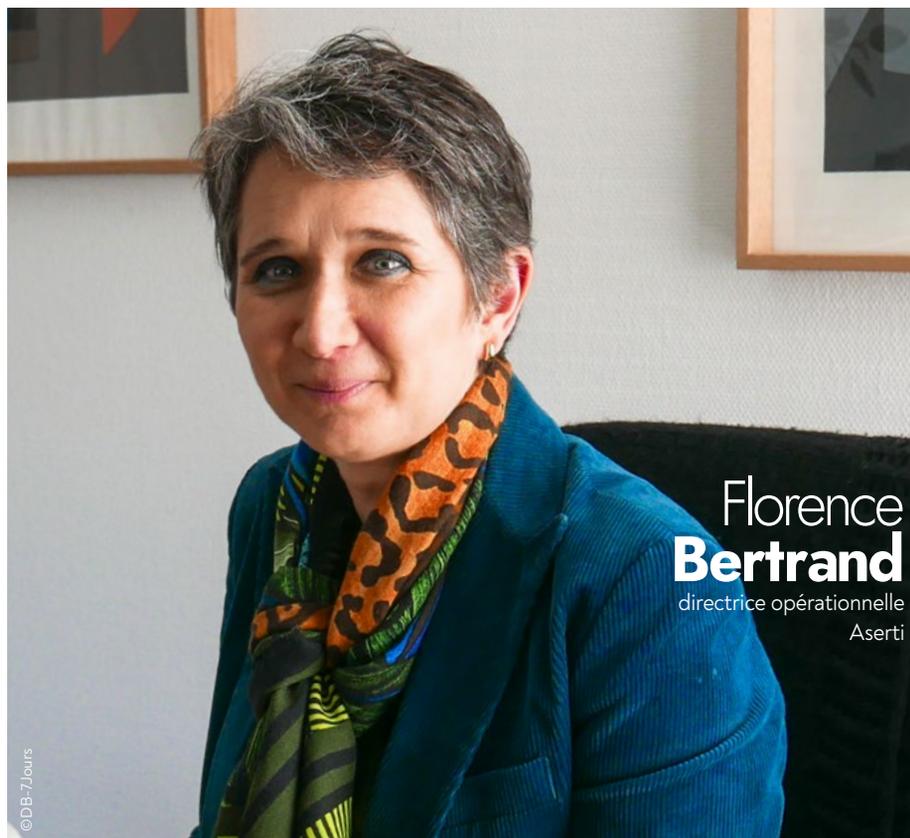
22 sites dans l'Hexagone

Il faut bien reconnaître qu'avec 30 ans d'expérience, l'entreprise a accumulé une connaissance et des bases de données techniques quasi exhaustives. Elle est en mesure de réparer tout ce qui comporte un composant électronique et peut se reposer, en cas de matériel très spécifique, sur l'expertise technique hyper-spécialisée

de certains de ses centres. Autre force du leader français, un maillage serré de l'Hexagone avec 22 sites et une présence stratégique dans les principales régions industrielles d'Allemagne (4 implantations). Une stratégie gagnante puisque l'entreprise connaît une croissance de 5 à 6 % par an, compte 280 collaborateurs et annonce un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros.

« Nous avons connu un point de bascule important avec la crise du Covid, reconnaît Florence Bertrand. Non seulement il y a eu beaucoup de pénuries de matériels électroniques neufs mais les industriels ont aussi été privés de stock. Ils ont pris conscience, souvent de manière brutale,

« La réparation est revenue
au centre des préoccupations industrielles. »



Florence Bertrand
directrice opérationnelle
Aserti

que la politique "Zéro stock" était cruciale pour leur activité. C'est ainsi que la réparation est revenue au centre des préoccupations industrielles. » Durant cette période, le groupe s'est donc mis en situation de crise afin de permettre aux industriels de continuer à produire et d'éviter tout blocage: maintenance préventive accrue, des devis en urgence, des réparations expresses, un service quotidien de navettes et des stocks de composants et matériels disponibles rapidement...

Une seconde vie plutôt que du neuf

Chez Aserti, tout est fait pour éviter d'acheter du neuf. La maintenance préventive est systématique et l'entreprise s'est même dotée d'un stock conséquent de matériel reconditionné et garanti 2 ans. Le site aserti-exchange.fr propose même des échanges standards et du matériel d'occasion. Car dans le domaine industriel, l'obsolescence programmée a fait

Brittany Ferries et Aserti : des valeurs communes

Depuis 2014, Brittany Ferries a choisi de privilégier la maintenance préventive et le reconditionné plutôt que le neuf. Une stratégie de lutte contre l'obsolescence qui colle parfaitement à celle d'Aserti Group. Les deux partenaires se sont donc naturellement rapprochés sur le terrain de l'économie circulaire et la responsabilité sociétale.

En février dernier, la compagnie maritime finistérienne a renouvelé un contrat de maintenance préventive avec Aserti pour son navire Le Bretagne. Malgré ses dizaines d'années de service et des centaines d'allers-retours entre Saint-Malo et Portsmouth, le ferry est maintenu en excellente condition grâce à une maintenance régulière de ses équipements électroniques. Ils ne sont pourtant plus tout jeunes. Mais les techniciens d'Aserti maintiennent leurs performances grâce à des interventions préventives et leur permettent de retrouver une seconde jeunesse. « Cela nous permet d'éviter le rétrofit ou le remplacement de nos machines, de repousser l'obsolescence et de très lourds investissements, explique-t-on chez Brittany Ferries. Nous envisageons d'étendre cette stratégie de maintenance préventive peu à peu à d'autres navires de notre flotte. » Pour éviter d'immobiliser le navire trop longtemps, les interventions ont lieu pendant les courtes escales.

long feu. « Certains fabricants ont essayé de vendre des matériels irréparables en moulant leurs composants dans de la résine ou en empêchant leur ouverture, se souvient la directrice d'Aserti. En vain, car nous avons toujours trouvé la parade pour les réparer. Et puis, de toute manière, les industriels ont pesé de tout leur poids pour que cette pratique cesse ! »

De nouveaux marchés prometteurs

Grâce à un fort investissement en veille technologique, Aserti Group compte bien être présent sur les nouveaux marchés comme la mobilité électrique et le photovoltaïque. « La filière est encore jeune, donc les matériels sont encore sous garantie constructeur mais nous serons présents à coup sûr pour soutenir nos clients », assure Florence Bertrand. La maintenance et la réparation ont encore de beaux jours devant eux.



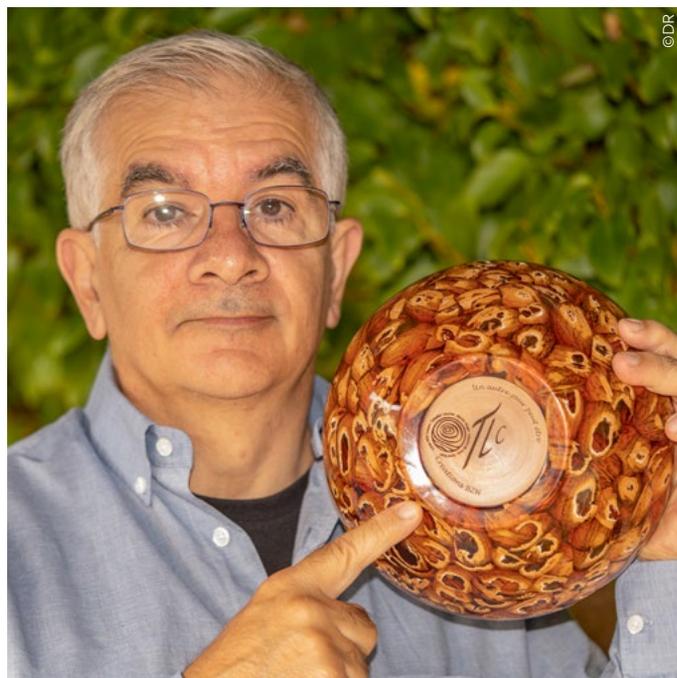
Village Ker Artizan

Des savoir-faire en lumière

Le Village de l'Artisanat à la Foire de **Rennes**, a été l'occasion de mettre au-devant de la scène une large palette de savoir-faire, de profils, de parcours, qui composent cette grande famille des artisans. Rencontre avec deux d'entre eux : Marine Bavan, chocolatière - pâtissière et Thierry Le Clerc artisan d'art.

Avis aux gourmands

Marine Bavan, 22 ans, dirige seule son entreprise artisanale « *Cook and Make* », spécialisée dans les pâtisseries et les chocolats haut de gamme. « *Depuis mon enfance, je suis attirée par ces métiers* », souligne la jeune femme. C'est par la voie de l'apprentissage, auprès de grands chefs qu'elle apprend le métier et se perfectionne. Titulaire du CAP Pâtisserie, du CAP Chocolatier et de la médaille régionale au concours « *Un des meilleurs apprentis de France* », catégorie chocolaterie, elle décide rapidement d'entreprendre. Elle ouvre en août 2022 la pâtisserie-chocolaterie en ligne « *Cook and Make* ». « *Je produis uniquement sur commande, cela me permet d'éviter le gaspillage alimentaire. Les commandes se font sur mon site internet. Le produit est à retirer à Pleurtuit ou à Saint-Malo. Pour les grands événements, je me déplace* », explique Marine Bavan. Pour répondre au mieux aux attentes des clients, la cheffe propose ainsi des prestations sur mesure. « *Parmi les chocolats que je confectionne, il y a une spécialité aux inspirations bretonnes qui est beaucoup appréciée par mes clients "Les vagues de Saint-Malo", ce sont des petits palets en chocolat en lait d'environ 10g décorés de magnifiques vagues de Saint-Malo* », confie la cheffe. Pour Pâques, elle a imaginé un large choix de chocolats, croquants, onctueux ou tendres.



Des trésors en bois

Thierry Le Clerc est tourneur sur bois. Installé dans son atelier à Brest, il réalise des créations alliant le bois et la résine, un savoir-faire rare en France. « *Chacune de mes œuvres dégage une histoire. Je m'inspire beaucoup de la nature* », explique l'artisan d'art. Diplômé d'un DUT de génie mécanique, il travaille comme technicien, ingénieur technico-commercial et formateur en informatique avant de choisir de changer de voie professionnelle. À 58 ans, il s'installe comme artisan d'art sous le nom de Création bois Thierry Le Clerc. Pour réaliser ses œuvres, il associe le bois et la résine époxy, qui a la particularité d'être translucide. Coquillages, coques de noix, pommes de pin, ses vitrines regorgent de petits trésors. « *J'aime lorsque les personnes s'approprient l'objet, ils font marcher leur imagination, ils débordent d'idées et d'enthousiasme* », souligne l'artisan d'art. Autodidacte et passionné par les travaux manuels, Thierry Le Clerc a appris le métier de tourneur sur bois dans son atelier, au sous-sol de sa maison. Soucieux de transmettre sa passion, il partage son savoir-faire sur les réseaux sociaux à travers des vidéos.

Worldskills Bâtiment

2 jeunes breilliens dans l'équipe régionale !

Kenny est plâtrier, Ticiano carreleur. Ils sont tous deux médaillés d'or régionaux, à l'issue de 3 jours d'épreuves en public de la Compétition régionale des métiers à Saint-Brieuc. Ils font partie des 51 jeunes qui représenteront la Bretagne, au concours national des Worldskills à Lyon du 11 au 14 septembre prochain.

A 19 ans, Kenny est plâtrier traditionnel, un métier qui se perd, mais qu'il a découvert grâce à son oncle. Depuis 2 ans en formation au CFA de Plérin, Kenny prépare le Brevet Professionnel Métiers du Plâtre et de l'Isolation (MPI). Il est en alternance en entreprise, formé par Jean-François Rouvrais, artisan plâtrier à Saint Pierre de Plesguen. « *J'aimerais être architecte d'intérieur, mais un proche m'a conseillé de passer par le chantier pour bien comprendre la technique avant de s'attaquer à la conception* ». Kenny apprend vite, il a brillé par son savoir-faire dans la compétition, remportant la médaille d'or, avec un sujet imposé à réaliser en plaques de plâtre sèches, avec du traçage, du placo, des bandes, des moulures, de l'enduit teinté. « *C'est mon formateur Gildas Moroux au CFA de Plérin qui m'a entraîné pour cette compétition, et je l'en remercie ; maintenant, mon nouvel objectif c'est Lyon* ».

Kenny et son employeur Jean-François Rouvray



Ticiano et son employeur Alban Gautier

Ticiano Mouazan a un peu plus l'habitude des compétitions, mais pas en live ! Après avoir gagné le titre départemental, régional puis national au concours « *Un des Meilleurs Apprentis de France* » l'an dernier (qui s'appuie sur une œuvre réalisée chez soi, examinée *in fine* par un jury), il s'attaque cette année aux Worldskills, où la compétition exige la construction en direct d'un ouvrage complexe et technique sur deux jours et demi. « *À Saint-Brieuc, j'ai dû me donner à fond pour arriver à faire toute l'épreuve, mais tout en restant minutieux* ». À 18 ans, Ticiano vient de remporter une nouvelle médaille d'or sur la compétition régionale des métiers. Actuellement en 2^e année de BP Carrelage au CFA de Vannes, il dispose de 6 mois pour se préparer au concours national dont le niveau sera plus élevé. « *À Lyon, en septembre, il faudra faire le même travail, avec en plus, une partie libre, et le tout en deux fois moins de temps, le niveau sera très élevé !* ». Ticiano s'entraîne déjà avec l'aide de son formateur Arnaud Le Yaouanq, car son objectif est d'être le meilleur français pour aller au concours mondial 2024.

Mi-mars, ces deux jeunes ont bénéficié, avec toute l'équipe bretonne des 51 jeunes médaillés, d'un week-end de préparation physique et mentale proposé par la Région Bretagne, organisatrice du concours régional à Saint-Brieuc. À suivre en septembre la compétition nationale...



Maurice
Bourrigaud

président de la Fédération
des Banques de Bretagne

La



Maurice Bourrigaud est un enthousiaste, et un enthousiaste très occupé.

Directeur général de la Banque Populaire Grand Ouest (BPGO), jusqu'au 16 mai, jour à compter duquel il fera valoir ses droits à la retraite,

il est également président de l'IUT de Saint-Malo.

Depuis 2022, il est président du Comité régional des banques de Bretagne, qui fédère les établissements bancaires de la région.

Compte tenu de ses responsabilités, Maurice Bourrigaud a une vision fine de l'économie bretonne, nationale et internationale. Rencontre.

Par Suzanne Bruneau

Bretagne, un territoire homogène et résistant

Quelle analyse faites-vous de la conjoncture économique en France ?

2020, le choc du Covid et une contraction énorme de l'activité, dès le premier trimestre. Puis une reprise assez vive. Aujourd'hui la dynamique s'est tassée. La hausse des prix était déjà en marche avant la guerre en Ukraine, depuis 2020, ce qui explique que le retour à la normale soit lent. L'économie va trouver son chemin d'équilibre.

Le gros défi, y compris pour les Bretons, c'est l'inflation. Vivre avec moins qu'avant, c'est possible que ce soit le schéma.

Comment se porte l'économie bretonne ?

Il y a plusieurs choses exceptionnelles en Bretagne. À commencer par la cohésion du territoire. Il n'y a pas de logique politique partisane. Dès qu'on parle de choix d'investissement ou d'innovation, il n'y a pas de perturbateur politique.

Il n'y a que l'intérêt supérieur de la Bretagne qui compte. Sur ce point, il y a des figures inspirantes et qui ont tiré l'ensemble vers le haut en intelligence et en énergie telles que Jean-Yves Le Drian ou Pierre Méhaignerie, qui ont d'abord travaillé pour le territoire.

La Bretagne est aussi dynamique qu'elle est attrayante. Une information sensationnelle concerne la population, c'est le ratio des entrées sur les sorties par région de France. La Bretagne est en tête de toutes les régions de France. En 2022, en Bretagne 1,90 entrée a lieu pour 1 sortie. Il y a l'effet LGV assurément. De plus, le territoire est homogène. Si l'on prend le nombre de TPE pour 10 000 habitants, donc ce qui irrigue le territoire en initiatives économiques et services de proximité, il est harmonieux sur toute la Bretagne, le tissu est très bien réparti : 140 en Ille-et-Vilaine, 142 dans les Côtes-d'Armor, 133 dans le Finistère, 155 dans le Morbihan.

Enfin, le territoire montre une magnifique résistance, même si depuis quelques mois les anticipations sont plus compliquées pour tout le monde, sur l'emploi, sur les chiffres d'affaires...

Dans un contexte macroéconomique tendu et incertain, comment poursuivre l'accompagnement du territoire breton, particulièrement dynamique que ce soit au niveau des particuliers et des entreprises comme vous l'avez dit ?

L'économie a besoin de plus en plus de financement. Une voiture, par exemple, coûte plus cher aujourd'hui qu'il y a 30 ans, elle embarque bien plus de technologie. L'État peut financer à partir des recettes fiscales. Or, les entreprises et les ménages français sont parmi les plus imposés au monde. Donc, il faut trouver une solution pour financer les investissements, notamment les transitions écologique, sociale et numérique. L'endettement des ménages, de la puissance publique, des collectivités, des entreprises a toujours été une solution. L'effet de levier de l'apport en capital aussi. Le système bancaire breton répond à 85% des demandes de crédits. C'est heureux, car les Bretons sont des conquérants.



« Le taux de solvabilité des banques bretonnes se situe entre 15 % et 20% pour une exigence d'environ 11%, ce qui atteste de la très grande solidité des banques bretonnes. »

Et ce malgré le contexte de remontée des taux des crédits ? Concernant les prêts immobiliers, on entend pourtant une petite musique qui souffle que les banques sont moins prêtes, particulièrement s'il s'agit de primo-accédants.

Il y a eu un effet d'éviction sur les 18 derniers mois à cause d'un taux d'usure beaucoup trop bas. Nous avons buté sur le taux d'endettement, autour d'un tiers, et le reste à vivre. Désormais, le taux d'usure est revu tous les mois par la Banque de France. Cet ajustement permet de mieux réguler la rencontre entre l'aspiration des Français d'avoir un toit sur la tête et leur capacité à concrétiser. Les taux restent orientés à la hausse et devraient se stabiliser à un niveau plus élevé qu'il y a deux ans. Le taux du crédit à l'habitat reste supérieur à 3 %.

L'argent va très probablement rester sur un palier supérieur à ce qu'on a connu en 2018 - 2019. Mais les banques sont toujours aussi prêtes. Il y a certes eu un tassement relatif, corrélé à l'inflation, mais après des années de réelle euphorie.

Peut-on parler d'un retour en vogue de l'épargne ? Doit-on s'en satisfaire ou s'en inquiéter ?

Les gens épargnent un peu plus, sous forme d'épargne financière. Le taux du livret A est passé à 3 %, des centaines de millions d'euros ont été collectés en quelques semaines. Le taux d'épargne global des ménages est de 15-16 % en France. Il ne bougera pas trop. L'épargne découle d'une anticipation de l'avenir, par exemple d'une volonté de se protéger. Ce n'est pas négatif de se protéger. Et l'épargne irrigue l'économie.

Un repreneur a finalement été trouvé pour la banque américaine Silicon Valley Bank (SVB), mais le système a montré ses failles, l'écosystème bancaire français est-il protégé d'un impact ?

Si, aux États-Unis, la SVB avait fait faillite, cela aurait donné l'image d'un pays qui ne sait pas protéger ses investisseurs. Pour Joe Biden, c'est impensable.

En France, les banques sont régulées. Nous sommes soumis à des normes strictes sur au moins deux sujets. D'une part, le niveau de solvabilité, la capacité à prendre des risques en proportion de nos fonds propres. Le taux de solvabilité des banques bretonnes se situe entre 15 % et 20 % pour une exigence d'environ 11 %, ce qui atteste de la très grande solidité des banques bretonnes.

Chez BPGO, il est de 16,24 %. D'autre part, les liquidités. Est-ce que les épargnants bretons confient assez d'argent aux banques pour répondre à l'essentiel des besoins de financement ? Les banques françaises répondent à des normes de liquidités à un mois avec le ratio de liquidité à court terme (LCR). Et aussi à un an avec le ratio NSFR, qui permet d'anticiper de forts besoins de liquidités de la part d'un nombre important de clients.

En bref, nous garantissons que nous avons suffisamment de liquidités à mobiliser sans que cela affecte la confiance. Ce type de contraintes n'a pas cours pour les banques américaines de second rang.

Craignez-vous les banques en lignes ou les néo-banques professionnelles par exemple ?

Ces banques sont des intermédiaires sur des flux de financement. Par exemple, les néo-banques professionnelles n'ont pas fait de PGE et n'accompagnent pas les entreprises en situation plus ou moins dégradée. Et elles ne participent pas significativement au financement de l'économie.

Elles participent de façon marginale à la circulation de l'argent dans l'économie. Leurs initiatives nous intéressent, mais nous n'évoluons pas sur les mêmes planètes.

Qu'est-ce qui fait la résilience des banques françaises ?

Leur puissance, à l'image de BNP Paribas, qui est une banque mondiale de référence, et le modèle coopératif. Celui-ci est en effet basé sur le fait que nous sommes des banques universelles, avec des sociétaires propriétaires de leur banque et avec lesquels nous sommes ancrés dans les territoires en y travaillant dans le temps long. Nous mettons des êtres humains en face d'êtres humains. Ces banques coopératives racontent une histoire de territoire. C'est la force des banques et du monde coopératif en Bretagne !

« Le système bancaire breton répond à 85% des demandes de crédits. »

La digitalisation est un des enjeux de la banque de demain, en découlent les problématiques de cybersécurité. Comment les banques s'équipent-elles ?

La cybersécurité est la clef, car les attaques sont quotidiennes. Chez BPGO, alors que notre niveau de sécurité est extrêmement élevé, nous avons fait auditer tous nos outils et cela nous a coûté 250 000 euros.

Nous sommes très heureux d'avoir mis en place des plans d'action pour affiner nos protections. Cela demande des compétences très pointues.

Avec la digitalisation, verra-t-on les conseillers en agence disparaître ?

BPGO enregistre 300 000 connexions smartphone par jour et près de 5000 rendez-vous quotidiens en tête à tête. L'être humain est toujours essentiel, car les questions à résoudre sont assez souvent compliquées et parce qu'on gère des risques de toutes natures. Il y aura un peu moins de monde en agence, mais du personnel beaucoup plus qualifié en relationnel, en connaissances et niveau d'expertise.

Quid des cryptomonnaies ?

La cryptomonnaie répond à des besoins de spéculation pour des profils assez joueurs. Des gens ont besoin d'investir avec plus ou moins de technicité et plus ou moins d'émotions. Une cryptomonnaie n'est pas une monnaie, elle vaut ce que vaut une ligne d'écriture informatique. C'est de l'argent mis sur un support et le support vit sa propre vie. Les gens prennent un risque à 100 %. Le Bitcoin valait trois centimes à sa création, il est monté à 60 000 dollars. Il n'y a aucun actif adossé ni aucun État pour en répondre. Enfin, des flux occultes servent parfois au blanchiment de l'argent et au financement du terrorisme ainsi qu'en attestent des saisies judiciaires.

« Les **GAFAM** sont les plus gros concurrents des banques. »



De quel œil voyez-vous le développement d'une monnaie numérique, à l'instar du projet d'euro numérique actuellement à l'étude à la Banque Centrale Européenne ?

Tout d'abord, nous avons bel et bien l'équivalent d'un système concurrent de Visa en train d'émerger en Europe, le projet EPI. Celui-ci pourrait servir de support au projet MNBC, monnaie numérique de banque centrale, qui est un projet de compte en banque détenu à la banque centrale par les citoyens.

Ce projet verra le jour et les Chinois et les Américains y travaillent eux aussi. C'est une évolution normale dans une perspective de dématérialisation facilitant la circulation et la sécurité de la monnaie.

Demain, est-ce que les plus gros concurrents des banques ne sont pas les GAFAM ?

Oui, même si le Data Act de l'Union Européenne change vraiment la donne. Les GAFAM utilisent massivement l'intelligence artificielle pour la captation et la valorisation des données, ils s'intéressent aussi à de véritables offres utilisant des solutions pour la circulation et la détention de véritables monnaies et non pas des cryptomonnaies.

Bonus

Les conseils de Maurice Bourrigaud aux jeunes générations

Une suggestion de lecture ?
« L'Arabe du futur de Riad Sattouf.
C'est quelqu'un de puissant. »

Un conseil pour la vie ?
« Soyez curieux de tout. »

LA SNSM EST UNE ASSOCIATION QUI NE POURRAIT FONCTIONNER SANS SES DONATEURS.

8 800 sauveteurs bénévoles de la SNSM se mobilisent **toute l'année** pour assurer **la sécurité de tous** en mer et sur les côtes, de jour comme de nuit.

Grâce aux **dons**, l'association peut **former** plus de sauveteurs, **renouveler** la flotte de bateau et mieux **équiper** les bénévoles en matériel de sauvetage et de sécurité.

Votre générosité est récompensée. Lorsque vous donnez à la SNSM, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66 % du total des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable de votre foyer. Ainsi, un don de 150 €, ne vous coûtera que 51 € !

50 €

financent en partie l'achat d'un casque de protection

17 €

après réduction fiscale

100 €

contribuent à financer la formation d'un nageur-sauveteur

34 €

après réduction fiscale

180 €

participent au renouvellement de la flotte de sauvetage

61.20 €

après réduction fiscale

En finançant les équipements des bénévoles, vous aidez la SNSM à sauver des vies.

FAITES UN DON SUR **SNSM.ORG**



M^e Béatrice
Bodin

Anticiper l'avenir avec son notaire

Par Maître Béatrice Bodin

Maître Béatrice Bodin, membre de la Chambre des notaires d'Ille-et-Vilaine, revient sur le rôle central du notaire auprès des familles.

Pour beaucoup de Français, l'avenir est source d'inquiétude. Près de 80 % d'entre eux considèrent que leurs enfants seront probablement moins heureux qu'ils ne l'ont été. Pour ne pas avoir à redouter l'avenir, l'anticipation est bien souvent la clé. Alors, pourquoi ne pas sauter le pas en créant votre entreprise, en vous engageant avec la personne que vous aimez, en vous lançant dans un projet immobilier, ou encore, en préparant la transmission de votre patrimoine ? Maître Béatrice Bodin, membre de la Chambre des notaires d'Ille-et-Vilaine, revient sur le rôle central du notaire auprès des familles.

Quel est le rôle du notaire ?

Transaction immobilière, donation, contrat de mariage, testament, succession... Le notaire est le conseiller juridique et fiscal des familles. Il les accompagne dans la gestion de leur patrimoine tout au long de leur vie. Par son devoir de conseil, il instaure bien souvent une relation de confiance et de proximité avec eux. Il est également tenu au secret professionnel et ne peut exercer une activité commerciale du fait de son statut d'officier public ministériel.

De ce fait, il peut, en toute objectivité et impartialité, vous conseiller dans l'organisation de votre patrimoine tout en s'assurant de conserver l'harmonie familiale et en incluant une vision transgénérationnelle.

Il y parvient en pratiquant ce que l'on appelle l'ingénierie notariale ; il écoute, anticipe, questionne, adapte, explique le droit, conseille, élabore des stratégies globales en sollicitant ses connaissances

transversales en droit de la famille, des sociétés et bien sûr, de l'immobilier. Concrètement, il vous accompagne de façon spécifique afin de répondre à vos besoins et d'anticiper ceux que vous ne percevez peut-être pas encore.

Quelle place occupe-t-il dans la société ?

Dans le système de droit français, le recours aux techniques contractuelles est de plus en plus encouragé. Le réflexe judiciaire dès que se profile un différend représente un coût financier important pour l'État. Il devient donc nécessaire d'anticiper davantage les conflits afin d'arriver plus facilement, par le contrat, à assurer un juste équilibre entre vendeur et acquéreur, entre associés, entre membres d'une famille, héritiers ou entre conjoints. En effet, ce que le notaire écrit, fait loi entre les contractants.

Garant de l'équilibre des contrats qu'il reçoit, le notaire occupe un rôle clé de pacificateur. Il se projette dans l'avenir et anticipe pour répondre aux besoins de sécurité et sérénité des citoyens. Au plus proche des familles et de leurs préoccupations, les notaires ont donc une légitimité à prendre part au débat sur les enjeux socio-économiques du territoire.

Chaque année, dans le cadre de son Congrès des notaires, la profession formule des propositions ayant pour objectif d'adapter la législation aux évolutions sociétales et aux attentes des concitoyens en matière de droit. Elle suggère ainsi de compléter certains textes, voire d'en créer, afin de permettre au notaire de développer des solutions sur mesure et de personnaliser des montages juridiques répondant à la situation de chaque client.

...

Les chiffres clés

- 67% des Français ont déjà eu recours à un notaire.
- 62 % des ménages possèdent au moins un bien immobilier.
- Les ventes immobilières représentent 47% des actes reçus par les notaires.
- 45% des mariages aboutissent à un divorce
- Un divorce sur cinq donne lieu à l'octroi d'une prestation compensatoire
- La moyenne d'âge à laquelle on hérite aujourd'hui en France est au-dessus de 50 ans.
- 80 % des ménages ayant fait une donation étaient à la retraite.
- 65 % des ménages donateurs ont 70 ans ou plus.
- 80 % des ménages donataires ont au moins 40 ans.

Source : enquête Ifop pour le Congrès des notaires

Pourquoi consulter régulièrement son notaire ?

On pense souvent à tort que le passage chez le notaire se résume à la signature d'une vente immobilière ou encore au règlement de la succession de son parent. Or, le notaire intervient avant même que votre patrimoine ne commence à s'étoffer, notamment au moment de l'union. Il vous apporte des réponses juridiques et fiscales et vous aide à faire les bons choix et à vous interroger sur d'éventuelles stratégies patrimoniales à mettre en œuvre.

En fonction de votre situation familiale et professionnelle, vous devrez vous organiser pour protéger votre patrimoine, le faire fructifier, tout en anticipant les études de vos enfants, la transmission de votre entreprise, votre propre dépendance, jusqu'à votre succession.

Le conseil de M^e Béatrice Bodin

A partir de 40 ans, pensez à rencontrer votre notaire pour établir un bilan patrimonial qui vous aidera à prévoir la baisse de revenus au moment de votre retraite. A chaque événement important de votre vie, il vous faudra l'actualiser, notamment au décès d'un de vos parents ou d'un divorce. Dans l'idéal, vous pouvez même faire ce point tous les 5 ans afin de mettre en place les stratégies les plus efficaces. Le conseil du notaire est complémentaire du conseil de l'expert-comptable. Ne vous privez pas, le conseil oral est gratuit !

Quand et pourquoi établir un bilan patrimonial ?

Savez-vous si votre conjoint est bien protégé? L'est-il assez ? Devez-vous envisager des donations pour éviter à vos enfants des droits de succession ? Y a-t-il un intérêt pour vous à rédiger des clauses bénéficiaires des contrats d'assurance-vie ? Avez-vous besoin d'opter pour des solutions de défiscalisation ? Votre patrimoine est-il assez liquide ? Les revenus que vous percevrez au moment de votre retraite seront-ils suffisants ?

Le bilan patrimonial a pour objectif de mettre en lumière les points forts et les points faibles de votre patrimoine. Il recense de nombreux documents tels que les titres de propriété, les actes notariés, les fiches de paye, ou encore les avis d'imposition. À partir de ce bilan, votre notaire connaît vos revenus, vos actifs mobiliers et immobiliers, voire vos dettes. Il peut ainsi faire l'analyse des décisions qui ont été prises tant sur le plan juridique et fiscal que financier. En fonction de la pertinence de ces décisions, il vous proposera des solutions adaptées pour répondre à vos objectifs à court, moyen et long terme pour anticiper l'avenir.

Attention toutefois aux sites internet qui proposent un bilan patrimonial gratuit. Ils suggèrent bien souvent des solutions d'investissement, qui ne sont pas toujours en accord avec vos objectifs. Soyez également vigilant sur les différents conseillers en gestion de patrimoine qui peuvent parfois vous proposer des solutions dépendantes d'un taux de commission ou d'objectifs commerciaux.

Quels éléments répertorier dans un bilan patrimonial ?

La situation et le budget de la famille

- Âge, nationalité, professions du couple, régime matrimonial, âge et professions des enfants communs, présence d'autres enfants...
- Revenus du couple, dépenses courantes...

L'actif

- Les actifs immobiliers : résidence principale, résidence secondaire, détention en direct ou via des SCI, immobilier locatif et régime fiscal, SCPI, bois et forêts, terres...
- Les actifs mobiliers : comptes-titres, PEA, contrats d'assurance-vie ainsi que leurs clauses bénéficiaires, contrats de capitalisation, PERP, PEP, PEL, CEL, LDD, Livret A, comptes sur livret...
- Les meubles meublants : rapports d'évaluation pour des bijoux, des œuvres d'art, des voitures de collection...

Les investissements professionnels

- L'épargne salariale : participation, intéressement, PEE, stock-options, articles 82, 83 et 39 du Code général des impôts.

Le passif

- Les prêts immobiliers : nature du crédit, type de taux, durée, capital restant dû...
- Les autres prêts : crédits à la consommation, crédits affectés...

Les prêts professionnels

- Les autres dettes : pension alimentaire, avance à rembourser, cautions...
- L'impôt sur le revenu, IFI, taxes foncières et d'habitation...

Le hors bilan

- Les contrats temporaires décès, les contrats vie entière, les rentes éducation, les héritages ainsi que les contrats d'assurance-vie à recevoir, les contrats obsèques ou funéraires.

Bon à savoir

Le notaire remplit une fonction d'intérêt public, la rémunération au titre du service notarial est strictement réglementée et fait l'objet d'un tarif. La somme que l'on verse au notaire, que l'on nomme communément « *frais de notaire* » comprend en réalité :

- **Les taxes** (environ 80 % des frais) : sommes que le notaire est tenu de percevoir et de reverser qui vont à l'Etat et aux collectivités locales, pour le compte de son client. Elles varient suivant la nature de l'acte et la nature du bien.
- **Les débours** (10 % des frais) : sommes acquittées par le notaire pour le compte de son client et servant à rémunérer les différents intervenants ou à payer le coût des différents documents, ainsi qu'à régler les frais exceptionnels engagés à la demande du client.
- **La rémunération du notaire** (10 % des frais) : charges de l'office notarial, du notaire et des collaborateurs (salaires, émoluments, honoraires)

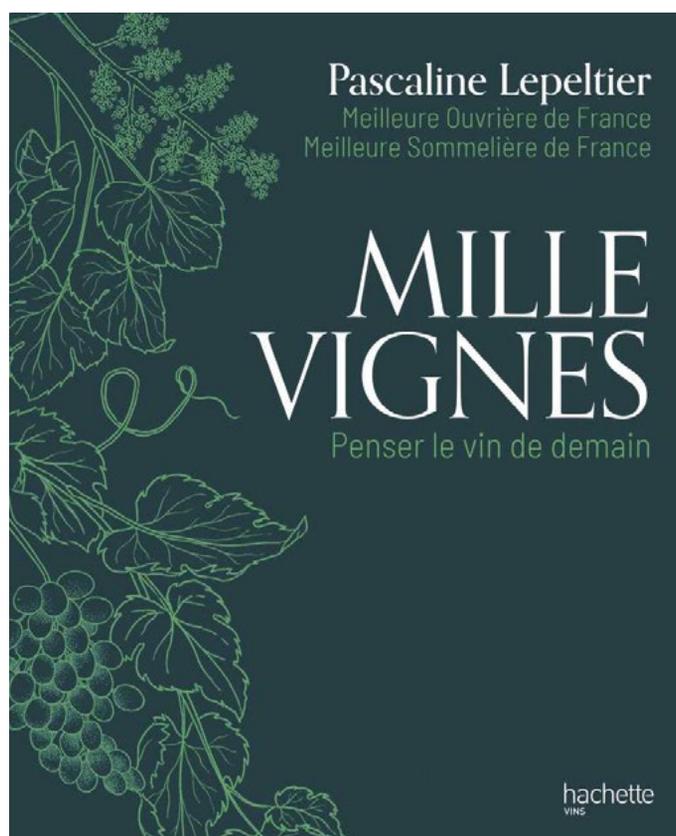
Le Failler Bien Vivre

Le conseil lecture de Léa

Léa Verdoni, libraire à la librairie rennaise Le Failler Bien Vivre, présente Mille vignes de Pascaline Lepeltier, Meilleure sommelière de France, paru aux éditions Hachette.

Mille vignes, c'est le livre de référence, passionnant et instructif que nous offre Pascaline Lepeltier. Elle est la première femme à devenir successivement Meilleure Ouvrière de France dans la catégorie sommellerie et Meilleure sommelière de France et elle fait aujourd'hui partie intégrante du paysage viticole français et international.

De la vigne à notre verre de vin, elle nous conte et décortique avec passion et pédagogie ce chemin encore méconnu pour beaucoup. Composé de trois parties pouvant se lire indépendamment, et dans le désordre, mais qui à la fin nous offre une splendide connaissance de ce monde, cet ouvrage est tout simplement impressionnant. La sommelière nous permet de comprendre avec simplicité et efficacité les nouveaux enjeux auxquels est confrontée toute une filière viticole à l'aide de graphiques, d'iconographies, ainsi que de travaux de différents chercheurs, elle n'hésite pas en outre à briser certains mythes.



Que nous soyons déjà connaisseurs, amateurs, débutants, ou tout simplement curieux, le travail abattu par Pascaline Lepeltier nous ravira par sa justesse, sa profondeur et sa capacité à rendre compréhensible ce qui ne l'est pas forcément.

Un ouvrage documenté, riche, illustré et brillant ! Une véritable réussite pour penser le vin de demain ! » Léa Verdoni



« Une véritable réussite pour penser le vin de demain ! »

À proximité de son site historique, l'emblématique librairie Le Failler a ouvert en février un endroit spécialisé dans le « bien vivre », au 12 place du Parlement de Bretagne à Rennes. Cet espace, anciennement la papeterie Cheminant, regroupe tous les ouvrages concernant la cuisine et les vins, le jardinage, la nature, les sports, les loisirs, la maison et la décoration, la santé, le bien être, la parentalité, le développement personnel, la sexologie et l'ésotérisme.

Léa, Céline et Justine y accueillent le lundi de 10 h 30 à 19 h et du mardi au samedi de 10 h à 19 h.

Mille vignes, Penser le vin de demain de Pascaline Lepeltier, paru en novembre 2022 aux Éditions Hachette

D'Hollywood à Netflix

Le boss français de l'animation est Rennais

Par Suzanne Bruneau

Né à Rennes, Kristof Serrand étudie aux Gobelins et aux Beaux-Arts de Paris.

Il commence sa carrière au studio

Gaumont sur le long métrage Astérix.

En 1989, il rejoint le studio de Steven Spielberg, Amblimation à Londres. Puis, il participe à la création des studios Dreamworks à Los Angeles où il travaille sur plus de 20 films (Le Prince d'Égypte, Spirit, Kung Fu Panda...).

En 2020, il devient superviseur de l'animation pour Netflix Europe. Il travaille aujourd'hui avec Alain Chabat sur une série « Astérix ». Il fait partie du jury du festival de films d'animation qui se déroule à **Rennes** du 1^{er} au 5 avril.

Le festival du film d'animation commence le 1^{er} avril à Rennes. En quoi un tel événement est important ?

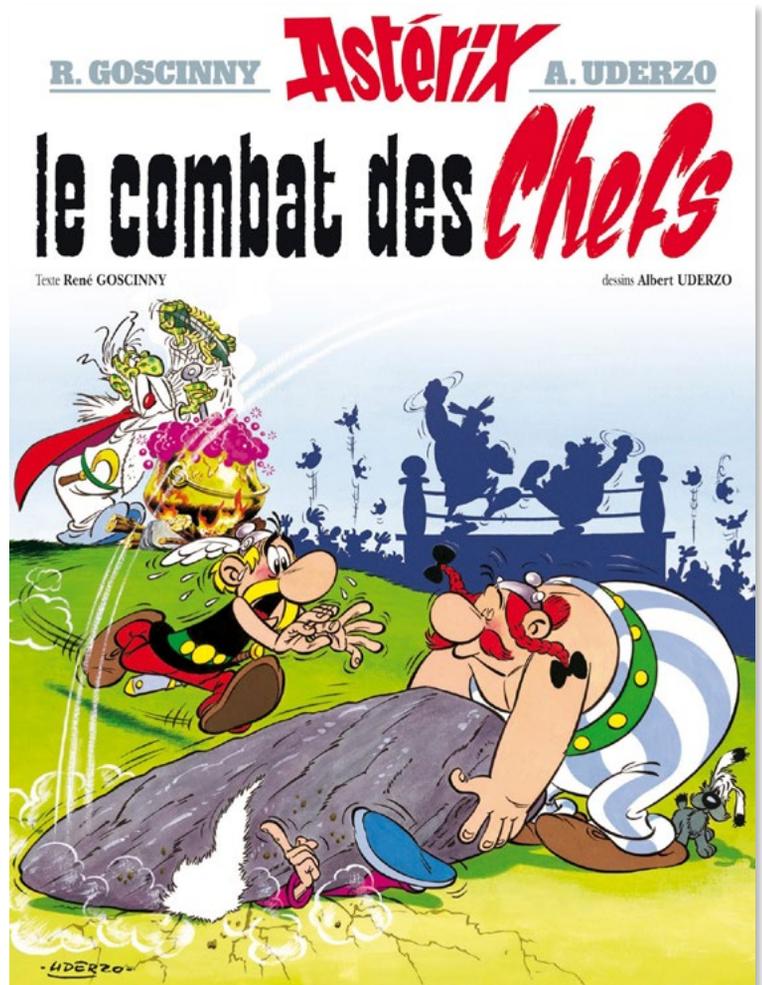
J'ai un regard historique car j'ai vécu de l'intérieur la création de l'événement, qui est une émanation du festival d'Annecy. Ce festival met en valeur les films français. Quand j'étais à Hollywood, je faisais campagne pour les films français. Je suis membre de l'Académie des Oscars depuis une quinzaine d'années donc je participe à la sélection des films; j'ai défendu des films français comme « Ernest et Célestine » ou « J'ai perdu mon corps ». Mais je défends les bons films en général, qu'ils soient français ou pas. Je regrette que les films d'animation ne soient pas davantage diffusés en salle de cinéma et le festival a ce mérite-là.

Kristof Serrand est membre
de l'Académie des Oscars
depuis
une quinzaine d'années.

Guillermo del Toro a reçu l'Oscar du meilleur film d'animation pour sa relecture du conte Pinocchio. Lors de son discours, il a dit :

« L'animation c'est du cinéma. Ce n'est pas un genre. » Pourquoi a-t-il jugé nécessaire de le rappeler ?

Guillermo est un copain, je le connais depuis longtemps. Il rejoint une longue lignée de gens qui défendent l'animation en tant qu'art du cinéma. Jeff Katzenberg (ancien patron de Dreamworks, ndlr) avait aussi dit « animation is not a gender ». C'est un discours que je tiens depuis des années. L'animation est une technique. Il est possible de faire des films policiers, dramatiques, d'horreur, des comédies... C'est avant tout du cinéma.





D'un côté, on entend dire que l'animation est en crise. De l'autre, de très belles productions sortent chaque année. Où se trouve la vérité ?

Je ne sais pas où est la vérité (*rires*). J'entends que l'animation est en crise depuis que je suis étudiant aux Gobelins. Selon moi, elle n'est pas du tout en crise ! Certains vont dire que c'est en crise car on fait des mauvais films, d'autres parce qu'on ne fait pas assez de productions. L'animation se porte bien, il n'y a qu'à voir le nombre d'écoles en France et à l'international. Des milliers d'étudiants en sortent chaque année. Il y a peu de chômage aujourd'hui dans ce secteur, alors que j'ai connu des périodes plus dures. Certains studios ont même du mal à recruter. Il y a beaucoup de communautés dans l'animation (films d'auteur, films américains, film 2D,3D, longs ou courts métrages) donc chacun à sa propre vérité.

Vous avez été superviseur de l'animation pour Netflix Europe de 2020 à 2022. Est-ce que les plateformes comme Netflix portent préjudice au cinéma d'animation ?

Je regrette que les gens n'aillent pas dans les salles pour voir les films. Voir un film chez soi n'est pas la même expérience que sur grand écran. Mais sans Netflix, il y a de nombreux beaux projets qui n'auraient pas vu le jour. Donc cela dépend de si on voit le verre à moitié plein ou à moitié vide.

Vous travaillez toujours pour Netflix mais sur un projet précis, une série d'animation sur Astérix réalisée par Alain Chabat.

Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

C'est une mini-série animée de cinq épisodes qui adapte l'album « *Le combat des chefs* », écrite et réalisée par Alain Chabat. Je suis directeur d'animation sur le projet. Je collabore avec l'équipe du studio TAT de Toulouse, qui est très talentueuse. Travailler sur Astérix me ramène à mes débuts. J'ai appris à lire dans Astérix, j'ai appris à animer avec Astérix, j'ai travaillé un peu avec Uderzo avant de quitter la France. Didier Conrad, qui a repris le dessin d'Astérix, est un ami. Avec ce projet de série, la boucle est bouclée. Je travaille dessus jusqu'au premier semestre 2024.

Pour finir, quels sont les films d'animation récents que vous recommanderiez ?

Il y a un film en stop motion que j'ai très envie d'aller voir : « *Interdit aux chiens et aux Italiens* » (projeté au festival de Rennes, ndlr). Mon dernier coup de cœur, même si cela date un peu, est « *J'ai perdu mon corps* » de Jérémy Clapin. Celui-là, il faut le voir !

Kristof Serrand est directeur de l'animation de la mini-série sur Astérix écrite et réalisée par Alain Chabat.

La collection de monsieur L. « Derrière chaque objet, une histoire... »

Par Gwénaëlle de Carné

Un coup de foudre,
une irrésistible attirance,
le désir ardent
de posséder l'objet convoité,
de le caresser du regard
ou de la main, de trouver
la pièce rare...

La collection est affaire
de séduction,
de passion, de curiosité,
de ténacité !

« Tant que l'objet que
nous désirons n'est pas là,
il nous paraît supérieur
à tout, à peine est-il
à nous, nous en voulons
un autre et notre soif
reste la même. » (Lucrèce)

Lundi 3 avril à 14 heures à
Rennes Enchères, M^e Ca-
role Jézéquel dispersera
une partie de la collec-
tion de Monsieur L. : 400
objets d'art, tableaux an-
ciens et modernes, mo-
bilier, pièces d'orfèvrerie,
porcelaines, réunis avec amour pour em-
bellir sa demeure familiale en Norman-
die. Monsieur L. avait le goût du beau,
l'œil aiguisé et pour principe d'acquérir
des pièces de qualité signées des meil-
leurs artistes ou provenant des grandes
manufactures françaises.

Ainsi Monsieur L. avait-il porté son choix
sur les grands ébénistes et menuisiers
du XVIII^e siècle : une petite commode
sauteuse d'André-Antoine Lardin, un
élégant fauteuil à la Reine, estampillé
Burgat, un fauteuil de bureau de Demay,
une chaise en acajou Directoire de Jacob...
Et un exceptionnel « bureau ministre »
d'époque Régence attribué à Charles
Cressent (1685-1768), fournisseur du Duc
d'Orléans à partir de 1719, bureau en mar-
queterie de satiné et d'amarante rehaussé
de superbes bronzes ciselés et dorés :
têtes de femmes coiffées d'une coquille et



Pendule XVIII^e. Venus et cupidon dans une
grotte, marbre et bronze doré n°143

Commode Louis XIV attribuée à Renaud Gaudron, n°175



masque de Bacchus (n°152). Remarquable aussi, cette commode attribuée à René Gaudron, ébéniste de la Couronne, sous Louis XIV : marqueterie de buis, amarante, bois teinté vert, sur fond plaqué d'ébène avec de riches motifs de feuillages, fleurs, oiseaux, masques, personnages (n°175).

Une collection de 40 pendules

Monsieur L. était sensible au travail des maîtres horlogers français alliés aux meilleurs bronziers. Des pendules extraordinaires, au XVIII^e, sous l'Empire et la Restauration, par la diversité de leurs sujets, telle cette grotte en marbre blanc où sommeille une Vénus, cible d'un petit Cupidon armant son arc (n°143) avec un cadran signé Dubuc. Et ce charmant modèle Empire en bronze ciselé où sous un berceau de feuillage une jeune femme nourrit ses oiseaux (n°172). Des modèles rares sur le marché de l'art !



Collection de pendules XVIII^e Empire et Restauration



Bureau de ministre attribué à Charles Cressent, époque Régence, n°152

Les porcelaines des manufactures françaises ravissaient Monsieur L. par leur raffinement : Sèvres, Paris, Niderviller, Bayeux... tels ce beurrier à décor polychrome de chinois, cette paire d'amphores en porcelaine de Paris aux cupidons sur fond or et ce biscuit de la manufacture Locré commémorant la naissance du Dauphin veillé par la Reine Marie-Antoinette. Quant aux pièces d'orfèvrerie, elles reflètent l'art de vivre à la française telle cette chocolatière ciselée par un orfèvre de Paris en 1775.

Féru de peinture XVII^e et XVIII^e, Monsieur L. était sensible à tous les genres de la peinture : religieuse telle La Cène attribuée à Jean Restout, mythologique avec les amours de Mars et Vénus (de l'entourage d'Antoine Coppel), portrait (Femme au perroquet de l'atelier de Nicolas de Largillière), nature morte (pastèques d'Alphonse Nègre), paysage...

Derrière chacun de ces objets, meubles, tableaux, une histoire que Monsieur L. aimait partager avec ses fils qui ont souhaité confier ce patrimoine exceptionnel à Rennes Enchères pour qu'il continue de vivre et de susciter l'admiration.

Maître Jézéquel mettra aussi en vente quatre très beaux tableaux, provenant de la succession de M. et M^{me} L. à la requête de Maître Bih, notaire à Saint-Aubin du Cormier au profit de la mairie de Parigné : une Vierge à l'enfant sur fond or du XV^e de Mariotto di Nardo, une mise au tombeau du XVII^e, un paysage italien attribué à Jan Frans van Bloemen et « les cadeaux de noces », un tableau exceptionnel attribué au Flamand Pieter Brueghel III dit d'Enfer.



Mars et Vénus de l'entourage d'Antoine Coppel, n°13

Rennes Enchères, 32 place des Lices, 35000 RENNES.

Tél. 02 99 31 58 00 / art@rennesencheres.com / www.rennesencheres.com.

Expositions publiques vendredi 31 mars de 10h à 12h et de 14h à 18h ; Samedi 1^{er} avril de 10h à 13h ; Dimanche 2 avril de 15h à 18h ; Lundi 3 avril de 9h à 11h.

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, « 7 JOURS » a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département d'Ille-et-Vilaine pour l'année 2023 par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2022 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code de commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro (HT) pour l'année 2023 en Ille-et-Vilaine. À compter du 1^{er} janvier 2023, selon l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 19 décembre 2021 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, tous les « avis de constitution » de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique, ainsi que les dissolutions avec liquidation des sociétés civiles et commerciales, les clôtures de liquidation des sociétés civiles et commerciales, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives. Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est fixé à 56 euros HT. Les tarifs sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

AVIS

DEUXIÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est rappelé que, est prescrite, à la demande de la commune de Boisgervilly, une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la ZAC de Brocéliande sur la commune de Boisgervilly et à la cessibilité des terrains nécessaires.

Ce projet consiste en l'aménagement, par la commune de Boisgervilly, de quartiers d'habitations sur le secteur du Bézier.

L'enquête se déroulera pendant 37 jours consécutifs, du 29 mars 2023 (9h00) au 4 mai 2023 (17h00) inclus.

Le dossier d'enquête publique, comprenant entre autres une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, est consultable gratuitement pendant toute la durée de l'enquête :

- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine (www.ille-et-vilaine.gouv.fr) ;

- en mairie de Boisgervilly (21 Rue Théodore Botrel - 35360 Boisgervilly), aux heures suivantes (à titre indicatif) :

- les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h ;
- les mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;

- sur un poste informatique, mis à disposition dans le hall de la préfecture d'Ille-et-Vilaine (81 bd d'Armorique, 35026 Rennes cedex 9) du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00 (sur rendez-vous : pref-enquetespubliques@ille-et-vilaine.gouv.fr).

Le dossier d'enquête parcellaire, comprenant le plan parcellaire et la liste des propriétaires, est consultable gratuitement en mairie de Boisgervilly.

Madame Sophie LE DREAN-QUE-NEC'H DU, docteur vétérinaire - docteur en écologie, est désignée pour remplir les fonctions de commissaire-enquêteur. Elle sera présente à la mairie de Boisgervilly pour recevoir en personne les observations et propositions du public :

- le mercredi 29 mars 2023 de 9h00 à 12h00 ;
- le jeudi 13 avril 2023 de 9h00 à 12h00 ;
- le jeudi 4 mai 2023 de 14h00 à 17h00.

Des observations sur l'utilité publique de l'opération et sur la limite des biens à exproprier peuvent être formulées pendant la durée de l'enquête :

- à la mairie de Boisgervilly, sur les registres d'enquête ouverts à cet effet ;
- par courrier à l'attention du commissaire-enquêteur, adressé à la mairie de Boisgervilly ;

- par courriel, à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr

(en objet du courriel : DUP_BOISGERVILLY_ZAC de Brocéliande).

Dans le délai d'un mois à l'issue de l'enquête, une copie du rapport dans lequel le commissaire-enquêteur énonce ses conclusions motivées sera déposée à la mairie de Boisgervilly ainsi que dans toutes les communes sur le territoire desquelles l'opération doit avoir lieu, et à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, où toute personne pourra en demander communication. Ces documents seront également mis à la disposition du public pendant un an sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une déclaration d'utilité publique formalisée par un arrêté préfectoral ou un refus.

La présente publication est faite notamment en vue de l'application de l'article L. 311-1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Fait à Rennes,
Pour le préfet,
Le secrétaire général
Le 19/02/2023
Paul-Marie CLAUDON

L237J01933



Val d'Ille
Aubigné

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Par délibération en date du 14 mars 2023, le conseil communautaire du Val d'Ille-Aubigné a approuvé la modification du périmètre d'exercice du droit de préemption urbain.

Ladite délibération est affichée au siège communautaire à Montreuil le Gast ainsi que dans les mairies de 19 communes membres.

L237J03310

ENQUÊTE PUBLIQUE

mise à jour du zonage d'assainissement de Livré-sur-Changeon

Par délibération du 13 décembre 2022, Liffre-Cormier Communauté a précisé les modalités concernant la consultation du public pour la mise à jour du zonage d'assainissement de la commune de Livré-sur-Changeon. Par arrêté du 27 mars 2023, le président de Liffre-Cormier Communauté a ordonné l'ouverture de l'enquête publique.

A cet effet, M. DEMONT, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le président du tribunal administratif d'Ille-et-Vilaine.

Les pièces du dossier du projet seront mises à disposition du public au siège de la mairie et au siège de la communauté de commune pendant 30 jours ouvrés entre le 19 avril 2023 jusqu'au jeudi 25 mai 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture au public ainsi que sur leurs sites internet.

Pendant cette période, le public pourra consigner ses observations sur les registres accompagnant le projet ou les envoyer sur l'adresse mail : zonage-assainissement-livre@liffre-cormier.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Livré-sur-Changeon comme suit :

- Le mercredi 19 avril de 9h à 12h,
- Le mardi 10 mai de 14h à 17h,
- Le jeudi 25 mai de 14h à 17h.

À l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur transmettra au président son rapport avec ses conclusions motivées, qui seront mis à disposition du public aux heures et jours d'ouvertures des bureaux de la mairie et de la communauté de commune et sur leur site internet respectif pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

L237J03358



CONSTITUTIONS

Création de l'eurl : THODAY FINANCE.
Siège : Steriad, 2 allée de l'Ille, parc d'activités de Château Gaillard 35470 BAIN DE BRETAGNE. Capital : 1500 €. Objet : Le conseil, l'assistance et les services aux entreprises publiques ou privées, notamment en matière de direction administrative et financière, de gestion, de management et d'une manière générale toute prestation en matière administrative et financière Gérant : Yann DANIEL, 72, avenue de la Gare 35480 MESSAC. Durée : 99 ans au rcs de RENNES.

L237J02336

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 mars 2023, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : JALMES
Siège social : 32 Boulevard de Sévigné - 35700 RENNES

Objet :
- La conception, la création et la commercialisation de tous articles chaussants (et notamment de toutes chaussures à talon convertible pour femmes) ainsi que de tous accessoires se rapportant à l'équipement de la personne (bijou, marroquinerie) ;
- La prise, l'acquisition, l'octroi et l'exploitation, directe ou indirecte, dans le cadre de l'objet ci-dessus défini, de tous brevets, licences, procédés et marques de fabrique ;
- La création, l'acquisition, la prise à bail ou en gérance libre et l'exploitation de tous fonds de commerce, entreprises ou établissements quelconques se rattachant à l'une ou à l'autre des activités ci-dessus spécifiées ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement ;
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou à tout autre objet similaire ou connexe de la manière la plus étendue.

Durée : 99 années à compter du jour de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : 8.000 € représentant exclusivement un apport en numéraire
Gérant : Mme Julia GANDON, née à RENNES (35) le 12 février 1993, demeurant à RENNES (35700) - 32 Boulevard de Sévigné.

Cession de parts : Les parts sociales se transmettent librement entre associés, ainsi qu'au profit des ascendants et descendants en ligne directe d'un associé. Elles ne peuvent être transmises, à quelque titre que ce soit, à des tiers étrangers à la société et même au profit du conjoint d'un associé si ledit conjoint n'est pas déjà associé qu'avec le consentement de la majorité en nombre des associés représentant la moitié au moins du capital social. Ces dispositions ne sont pas applicables lorsque la société ne comprend qu'un seul associé.

Immatriculation : R.C.S. RENNES.
Pour avis
Mme Julia GANDON,
Associé spécialement mandaté à cet effet

L237J03221



Guillaume HARPILLARD
Avocat à la Cour
26 rue de Ruel
33000 BORDEAUX
05-56-06-66-70

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, par acte ssp du 23 mars 2023, de la Société par Actions Simplifiée «HOSTEL RENNES» au capital de 10.000 euros, siège social 10 Canal Saint Martin 35000 RENNES. La société a pour objet l'activité d'exploitation et de gestion d'un fonds de commerce à usage d'auberge de jeunesse, la location immobilière de toute nature, et l'exploitation d'une licence IV. Elle sera immatriculée au RCS de RENNES. Sa durée est de 99 années.

La société HOSTEL, SAS capital 10.000 euros, siège social : 20 rue Borie 33000 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 917 990 855 a été nommé Présidente pour une durée illimitée.

L237J03241

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SAGE -FEMME DEBORD VEILLON ; Forme sociale : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de sages-femmes ; Siège social : 3, allée Angélique du Cou-dray - Office santé - 35000 RENNES ; Objet social : l'exercice de la profession de sage-femme ; Durée de la société : 99 ans ; Capital social : 1.000 euros ; Gérance : M. Edouard VEILLON et Mme Marie VEILLON, née DEBORD sis 40 A Champoury - 35510 CESSION-SEVIGNE sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis.

L237J03242



Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 24/03/2023, pour une durée de 99 ans, d'une Société Civile Immobilière dénommée « 1975 LF », au capital de 1.000 € dont le siège social est fixé Lieudit Le Hiry - 35380 PAIMPONT.

Objet social : L'acquisition, la vente, la prise à bail, la gestion, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement et l'exploitation par location ou autrement de tous immeubles (bâti ou non bâti) ou de droits immobiliers, dont elle deviendrait propriétaire quel que soit le mode d'acquisition ou dont elle aurait la jouissance de quelque manière que ce soit.

Cogérant : M. François-Xavier MINARD demeurant 12 Avenue Gros Malhon - 35000 RENNES et M. Nicolas CHANCLOU demeurant lieudit Le Hiry - 35380 PAIMPONT

Clauses d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées même entre associés qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire. Immatriculation au RCS de RENNES Pour avis, le représentant légal

L237J03244

ABONNEZ-VOUS !

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

MonJuridique.infogreffe
Administrer son entreprise en toute confiance

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 22 mars 2023)

SAS JL RENOVATIONS, SOCIÉTÉ RADIÉE (JLR), 61 Rue Jean Guehenno, 35700 Rennes, RCS RENNES 842 471 351. Travaux de peinture intérieure et extérieure. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 22 septembre 2021 désignant mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501538327615-2023J00124

SAS RAM PEINTURE, 50 Rue d'Orgeres, 35230 Bourgbarré, RCS RENNES 895 365 955. Peinture, décoration, second oeuvre du bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 22 septembre 2021 désignant mandataire judiciaire David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 RENNES CEDEX Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501538327619-2023J00121

SAS ETOILE BAT 35, 15a Rue Chateaubriand, 35590 l'Hermitage, RCS RENNES 905 376 729. Gros oeuvre, maçonnerie générale, carrelage. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 4 août 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501538327622-2023J00125

SAS BRN CONCEPT, 3 Grande Rue, 35600 Bains-Sur-Oust, RCS RENNES 909 786 774. Maçonnerie, rénovation, plâtrerie et donneur d'ordre en sous-traitance. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 28 février 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501538327625-2023J00122

(Jugement du 22 mars 2023)

SAS ZST BATIMENT, anciennement 9 rue des Charmilles - 35510 CESSON SEVIGNE et actuellement 26 rue des rigoles - 75020 PARIS RCS PARIS835 229 535. Gros oeuvre, maçonnerie. Jugement du tribunal de commerce de RENNES, prononce en date du 22 mars 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 4 août 2022 désigne Mandataire judiciaire Me Eric Margottin 29 rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35044 RENNES CEDEX, et ouvre une période d'observation expirant le 22 septembre 2023 Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13501538303318-2023J00123

LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 22 mars 2023)

SAS Lab'Oh !, 5 Allée de la Grande Treille Bureau 3, 35000 Rennes, RCS RENNES 883 404 121, RM 883 404 121. Fabrication de plats cuisinés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 mars 2023, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501538327628-2023J00120

(Jugement du 01 mars 2023)

LOYER Philippe, 10 Av de Bellevue, Zone Industrielle de la Haie des Cognets, 35136 Saint-Jacques-De-La-Lande, RM 334 047 792. Fabrication De Maquettes Et Prototypes. A prononcé l'ouverture de la liquidation judiciaire portant uniquement sur le patrimoine professionnel, sous le numéro 2023J0016, date de cessation des paiements le 30/04/2022, et a désigné liquidateur la SELARL DAVID-GOIC & Associés, prise en la personne de Me Benjamin BRILLAUD, 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 RENNES CEDEX. Les déclarations des créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc. A prononcé la résolution du plan homologué par le tribunal de commerce de Rennes en date du 22/07/2015, et mis fin à la mission du commissaire à l'exécution du plan la SELARL DAVID-GOIC & Associés, prise en la personne de Me Benjamin BRILLAUD.

13501538155951-2023J00116

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 22 mars 2023)

SARL LE FOURNIL DE PHILIPPE, 89 Rue Nationale, 35510 Thorigné-Fouillard, RCS RENNES 451 566 392. Boulangerie pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Autorise le maintien de l'activité jusqu'au 5 avril 2023.

13501538327600-2022J00301

SAS VEO-LABS, 14 Rue du Pâtis Tatelin, Bâtiment d, 35700 Rennes, RCS RENNES 527 515 621. Ingénierie télécommunications informatique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes.

13501538327604-2022J00388

SAS F.P.B. TRANSPORTS 35, 15 la Ville Oger, 35750 Iffendic, RCS RENNES 834 957 433. Transport public routier de marchandises. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes.

13501538327612-2021J00162

SARL AGENCE AUTREMENT, 30 Rue Lavoisier, 35000 Rennes, RCS RENNES 800 034 530, RM 800 034 530. Audit en stratégie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes.

13501538327607-2022J00342

MODIFICATION PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 27 mars 2023)

SARL CTF, le Chesnot, 35330 Bovel, RCS RENNES 531 947 711. Activité de holding : prise de participation dans toutes sociétés ; souscription à toute augmentation de capital. Autorise la modification du plan de redressement. Modification : autorise la levée de la clause d'inaliénabilité portant sur les parts sociales de la SAS MERANPRO et autorise la modification du plan de redressement et le règlement par anticipation du solde du passif de la SARL CTF.

13501538524102-2014J00231

GREFFES EXTÉRIEURS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS (Jugement du 17 mars 2023) PLAN DE REDRESSEMENT

SAS JULES SAS, 6 Rue d'Armaille, 75017 Paris 17e Arrondissement, RCS PARIS 818 877 821. Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses. Jugement du tribunal de commerce de PARIS en date du 17/03/2023, arrêtant le plan de redressement, désigne M. Alain Ségard, comme tenu d'exécuter le plan, durée du plan 10 ans, nomme commissaire à l'exécution du plan SELARL BCM en la personne de Me Sandra Beladjine 7 rue de Caumartin 75009 Paris, met fin à la mission de SELARL BCM en la personne de Me Sandra Beladjine, 7 rue de Caumartin 75009 Paris, Administrateur, maintient SELARL ATHENA en la personne de Me Charlotte Thirion, 16 rue Friant 75014 Paris, Mandataire judiciaire, sous le numéro P202200144.

13501538149851-2016B02020

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY Jugement du 17 mars 2023 - Arrêt plan de sauvegarde

SAS ADVISOR SLA, 5 Avenue Carnot, 91300 Massy, RCS EVRY 799 412 119. Ingénierie, études techniques. Jugement du tribunal de commerce de Evry en date du 17 mars 2023 arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 120 mois, nomme Commissaire à l'exécution du plan SELAFA Mja, prise en la personne de Me Benjamin Laurent, Mandataire Judiciaire Associé 5-7 Rue François Truffaut 91000 Evry-Courcouronnes, maintient Mandataire Judiciaire SELAFA Mja, prise en la personne de Me Benjamin Laurent, Mandataire Judiciaire Associé 5-7 Rue François Truffaut 91000 Evry-Courcouronnes.

13501538211143-2018B00198

VOS ANNONCES LÉGALES
DANS TOUTE LA FRANCE
7J/7J & 24H/24H
www.7jours.fr

CONSTITUTIONS

Par acte du 21 mars 2023, il a été constitué une société par actions simplifiée :

Dénomination : **NF-TICKET FINANCE**
Capital : 1 €
Siège social : 2 rue Robert d'Arbrissel, 35000 RENNES

Objet : l'acquisition, la détention et la gestion de tout titre ou valeur mobilière pour son propre compte, la prise de contrôle, la gestion et la cession de participations dans toute société d'exploitation ou entreprise française ou étrangère de toute nature, cotée ou non, l'exercice des droits détenus en la qualité d'actionnaire ou d'associé,

- et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société.

Durée : 99 ans

Chaque action donne droit dans les bénéfices et l'actif social à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : la société COBALTE.io, SAS au capital de 10.000 €, siège social : 9 allée du Point du Jour, 78120 RAMBOUILLET, 918 128 364 RCS VERSAILLES, représentée par M. Paul BROUSSOULOUX en qualité de Président.

Immatriculation au RCS de RENNES, L237J03247

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **JB AFFAIRES** ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée à associé unique ; Siège social : 9, rue des Tisserands - 35270 LOURMAIS ; Objet social : La prise de participation capitalistique et/ou financière dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière, toutes entreprises ou tout groupement ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toutes activités de conseils auprès des entreprises dans lesquelles elle détient ou non une participation ; Toute participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; la gestion, la vente, l'échange de ces participations. L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des sociétés, entreprises ou entités dans lesquelles elle détient une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. Durée de la société : 99 ans ; Capital social : 1.000 euros par apports en numéraire ; Gérance : Jérôme BLAIRE sis 9, rue des Tisserands - 35270 LOURMAIS, sans limitation de durée. RCS SAINT-MALO. Pour avis.

L237J03262

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile. Dénomination sociale : **TOURNEE GENERALE**. Siège social : 39 rue André Désilles - 35000 RENNES. Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales ou à prépondérance immobilière ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toutes participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros par apports en numéraire. Gérance : Donovan BRIAND demeurant 39 rue André Désilles - 35000 RENNES sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS RENNES. Pour avis.

L237J03267



L'ECUSSON

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 Rue du Stade
35330 MERNEL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MERNEL du 17/03/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : L'ECUSSON.
Siège social : 10 Rue du Stade, 35330 MERNEL.

Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens ou droits immobiliers.

L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garanties hypothécaires ou sûretés réelles, et accessoirement, le cautionnement personnel ou hypothécaire, simple ou solidaire des prêts consentis par toutes personnes physiques ou morales aux associés, ensemble ou séparément, pour leur permettre de libérer les parts sociales auxquelles ils auront souscrit lors de la constitution de la société ou lors d'une augmentation de capital.

Et à titre exceptionnel, la vente de biens immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Jérôme PAVOINE demeurant 10 Rue du Stade, 35330 MERNEL.

Clauses relatives aux cessions de parts :

- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

- agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis, La Gérance

L237J03268

GUEGUEN

AVOCATS

SAMVA

Société en nom collectif
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 Rue Abbé Bedel
Lieu dit Le Bel Ange
35870 LE MINIHIIC SUR RANCE
En cours d'immatriculation
RCS SAINT MALO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée le 24 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : **SAMVA**
Siège social : 7 Rue Abbé Bedel - Lieu dit Le Bel Ange - 35870 LE MINIHIIC SUR RANCE

Objet social : La propriété, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, location meublée ou non, ou autrement des immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; La gestion et la location immobilière en meublée ou non meublée, la location commerciale, la location saisonnière ; La prestation de tous services dits « para-hôteliers » ; L'acquisition et la gestion de tous droits immobiliers démembrés ou en pleine propriété ; L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garantie hypothécaire ; La construction et la rénovation d'immeubles ; La location meublée ou non, ou sous location

active ou passive de tous immeubles et droits immobiliers et l'aliénation de ceux devenus inutiles à la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Associés en nom : - LHR FINANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 2 980 017 euros Siège social : ZAC de l'Aéroport, 2 Rue des Terres Neuves - 35730 PLEURTUIT 493 288 823 RCS SAINT MALO Représentée par Mme Véronique RAFFRAY-LE HERAN, cogérante - LH DISPLAN

Société par actions simplifiée au capital de 437 675 euros Siège social : Rue Connétable de Clisson - 22130 PLANCOET 389 996 125 RCS SAINT MALO Représentée par son président, la société LHR FINANCES, elle-même représentée par M. Samuel RAFFRAY, cogérant

Gérance : -LHR FINANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 2 980 017 euros Siège social : ZAC de l'Aéroport, 2 Rue des Terres Neuves - 35730 PLEURTUIT 493 288 823 RCS SAINT MALO Représentée par Mme Véronique RAFFRAY-LE HERAN, cogérante Immatriculation de la Société au RCS de Saint Malo.

L237J03278

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **KALBA**. Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée à associé unique. Siège social : 15, rue de Paris - 35220 CHATEAUBOURG. Objet social : L'activité de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, confiserie, chocolaterie, glacier, salon de thé sandwicherie, traiteur, vente à emporter de boissons chaudes, vente de plats à emporter, snack ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. Durée de la société : 99 ans. Capital social : 1.000 euros par apports en numéraire. Gérance : Saber TRIMECHE sis 5, avenue du Général de Gaulle - 35340 LIFFRE, sans limitation de durée. RCS RENNES.

Pour avis.

L237J03286

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **ATOM B3** ;

Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ;

Siège social : 15 Rue de Bel Air 35150 JANZE

Objet social : L'acquisition, la prise en crédit-bail, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers. La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles sur l'actif social ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 ans ;

Capital social : 20000 euros par apports en numéraire ;

Gérance : Jacques TOBIE sis 1 B Rue du Point du jour 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE sans limitation de durée et Laurent BOULLE sis 3 Avenue Jean Janvier 35000 RENNES sans limitation de durée.

RCS RENNES. Pour avis.

L237J03287



L'EPERON

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Ter rue de la Chevardière,
35580 LASSY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement le 23 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : L'EPERON
Siège social : 2 Ter rue de la Chevardière, 35580 LASSY

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Cédric BOITARD et Madame Françoise LE FRAPPER-BOITARD, demeurant 2 Ter rue de la Chevardière 35580 LASSY

Clauses relatives aux cessions de parts :

- agrément requis dans tous les cas
- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis, La Gérance

L237J03289

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 27 mars 2023 à LANGAN, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination Sociale : LE BARBE ROUGE

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Capital social : 1.000 €
Siège social : 4 rue de la Chapelle
Chaussée 35850 LANGAN

Objet : BAR SNACK

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Président : SARL JCD HOLDING dont le siège social est situé à Couleuc 35850 GEVEZE, immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 831 087 937

Cessions d'actions et agrément : articles 11 et 12 des statuts

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Pour Avis

L237J03295

VOS ANNONCES PAR MAIL

annoncelegale@7jours.fr





SYNDICS / COPROPRIÉTAIRES / BAILLEURS SOCIAUX ?
PENSEZ À LA MAINTENANCE DE VOS ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION !

savem.pro

02 57 71 01 10

contact@savem.pro

CONSTITUTIONS

In Extenso

Experts-Comptables

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE du 24 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : IL ÉTAIT UNE FOIS

Siège social : 4 A rue des Ecoles - 35250 SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE

Objet social : Vente de prêt à porter, accessoires de mode, chaussures et maroquinerie

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 €
Gérance : Madame Laetitia LEDUC, demeurant 5 rue Jean Moulin - Appt 201-35250 SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE, assure la gérance.
Immatriculation : RCS de RENNES.
Pour avis - La Gérance

L237J03299



Aux termes d'un ASSP en date du 27/03/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : L'ASTROLABE
Objet social : L'acquisition, la prise à bail, l'administration, la gestion, l'entretien, la réparation, la transformation, l'exploitation (par location ou autrement) et la disposition de tous navires de plaisance ou de commerce.

Siège social : 15 impasse Trégastel, 35400 SAINT MALO

Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT MALO

Président : PHICHARMAX, SAS au capital de 1 108 725 €, ayant son siège social 15 impasse Trégastel, 35400 SAINT MALO, RCS de SAINT MALO n°531 093 128

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il ne sera tenu compte d'aucun transfert de propriété des actions intervenant pendant un délai de 3 jours ouvrés précédant la décision collective des associés.

L237J03306

RENAISSANCES REALISATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 75 rue de l'Alma, 35000 Rennes
En cours de formation

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 mars 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Renaissance Réalisations

Forme sociale : Société par actions simplifiée
Siège social : 75 rue de l'Alma, 35000 Rennes

Objet social : La vente et la commercialisation de tous travaux dans le cadre de la construction et/ou de la rénovation d'immeubles ; L'activité de promoteur immobilier et la gestion d'opérations de construction-vente d'immeubles ; L'acquisition, l'exploitation, la rénovation, la vente ou l'échange, la prise à bail et la location de tous immeubles urbains ou ruraux bâtis ou non bâtis

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1.000 €
Président : Groupe Bâtisseurs d'Avenir (821353 315 RCS Nantes), 1 ter mail Pablo Picasso, 44000 Nantes

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Rennes.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Sous réserve des dispositions légales, tout associé peut participer aux assemblées et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clauses restreignant la libre cession des titres : les titres ne peuvent être cédés ou transmis, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

L237J03307



Les JURISTES ASSOCIÉS de l'OUEST

Société d'Avocats
6 rue du Louis d'Or - CS 50825
35108 RENNES CEDEX 3

TYM INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée au capital de 900 000 euros
Siège social : La Ville Chérel, 35610 PLEINE FOUGERES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement selon le mode DocuSign le 27 mars 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : TYM INVESTISSEMENTS

Siège : La Ville Chérel, 35610 PLEINE FOUGERES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 900 000 euros
Objet principal : La Société a principalement pour objet, en France et à l'étranger, la prise de participation dans toutes sociétés, entreprises ou groupements quel que soit leur objet et la gestion par tous moyens desdites participations

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Agrement : Les cessions d'actions entre associés ainsi que les transmissions d'actions par voie de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux et les cessions, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant, peuvent être effectuées librement. Toute autre cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : Yohann MARSAC, demeurant 31 rue de la Châtaigneraie, 35520 LA CHAPPELLE DES FOUGERETS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO

Pour avis, le Président.

L237J03360

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : société civile. Dénomination sociale : PASCUAL FAMILY. Siège social : ZA de Lessard - 35140 RIVES-DU-COUESNON. Objet social : La prise de participation capitalistique et/ou financière dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière, toutes entreprises ou tout groupement ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toutes activités de conseils auprès des entreprises dans lesquelles elle détient ou non une participation ; Toutes participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; la gestion, la vente, l'échange de ces participations ; L'exercice de holding animatrice, notamment l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des sociétés, entreprises ou entités dans lesquelles elle détient une participation, l'exercice de mandats sociaux ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 ans. Capital social : 200.000 euros par apport en numéraire et en nature. Gérance : M. Mickaël PASCUAL-CEBRIA et Mme Marianne PASCUAL-CEBRIA, née ZIE-ME, demeurant ensemble 4, rue Anne de Bretagne - 35140 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS RENNES. Pour avis.

L237J03370



AARPI AVOXA RENNES
5 allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

M. STRUGEON

Par acte sous signatures privées en date du 25 mars 2023, il a été constituée une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Forme : Société civile immobilière
Dénomination : M. STRUGEON
Siège social : 7 rue Paul Féval - 35160 MONTFORT SUR MEU
Capital social : 132.000 €
Objet :

L'acquisition en pleine propriété, nue-propriété ou en usufruit, la gestion, la location et l'administration de tous biens et droits immobiliers ; L'acquisition ou la souscription de parts de toutes sociétés immobilières, la gestion, l'administration et la cession de ces parts sociales ; La souscription de tous emprunts pour le financement des acquisitions, des souscriptions et, plus généralement pour la gestion de son patrimoine ;

La constitution de toutes sûretés sur les actifs sociaux en garantie des emprunts contractés pour leurs acquisitions, souscriptions, entretiens ou rénovations ; A titre exceptionnel, la vente ou l'apport des biens et droits immobiliers et des parts sociales dont elle est propriétaire. Durée : 99 ans

Gérants: Madame Anne STRUGEON
Née le 11 juillet 1971 à RENNES (35)
Demeurant 7 rue Paul Féval - 35160 MONTFORT SUR MEU
Monsieur Cédric STRUGEON
Né le 13 août 1968 à VILLENEUVE SAINT GEORGES (84)

Demeurant 7 rue Paul Féval - 35160 MONTFORT SUR MEU

Monsieur Marc STRUGEON
Né le 17 mai 1997 à PONTNOISE (95)

Demeurant 7 rue Paul Féval - 35160 MONTFORT SUR MEU

Cession et transmission de parts sociales : Les cessions et transmissions de parts sociales sont soumises à l'agrément préalable des associés de la Société statuant aux conditions des décisions collectives extraordinaires. Immatriculation : RCS RENNES

Pour avis et dépôt, La Gérance

L237J03397



En date du 27 mars 2023 à Janzé, il a été constituée une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée.

DENOMINATION : ABBY
SIEGE SOCIAL : Les Acéries - 35320 LA COUYERE

CAPITAL SOCIAL : 5.400.000 € par apport en nature et 2000 € par apport en numéraire

OBJET : L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières et de placement ; L'acquisition de tous biens immobiliers, leur gestion par la mise en location notamment, leur vente ; La prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales et par tout moyen (cession, apport, échange, etc) et la gestion de ces titres ; La réalisation de toutes prestations de services dans tous domaines ; L'acquisition de droits d'auteur et la commercialisation d'ouvrages littéraires ;

DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au RCS.

PRÉSIDENT : M. Henry POISSON, demeurant à MAURON (56430) - 32 rue Paul Maulon,

DIRECTEUR GENERAL : M. Jacques POISSON, demeurant à LA COUYERE (35320) - Les Acéries

Forme et cession des actions : Les cessions d'actions entre associés au profit des ascendants, descendants et ayant droits collatéraux peuvent être effectuées librement. Toute autre cession d'actions y compris au profit d'un conjoint est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés délibérant dans les conditions prévues pour les décisions extraordinaires.

Assemblées générales : Les assemblées générales se composent de tous les associés sans restriction particulière. Un associé peut toutefois y être représenté par un autre associé, son conjoint ou le Président.

Chaque membre a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation. IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au R.C.S. de Rennes-Pour avis, le Président.

L237J03411



CONSTITUTIONS

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **TDO** ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : La Miais - 6359 La Burettièrre - 35470 PLECHATEL ; Objet social : tous types de travaux de démolition ; Durée de la société : 99 ans ; Capital social : 1.000 euros, par apport en numéraire ; Gérance : M. Ludovic TEILLARD demeurant La Miais - 6359 La Burettièrre - 35470 PLECHATEL sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis.

L237J03367



JURIS LABORIS
Avocats d'entreprises
18 avenue Jean JAURES
35400 SAINT MALO
02 57 64 01 20

AD2MC

SARL au capital de 10 000€
Centre commercial le Grand Bleu, rue du Général PATTON 35400 Saint Malo
RCS Saint Malo

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 29/03/2023 il a été constitué une SARL dénommée AD-2MC, siège social centre commercial le Grand Bleu, rue du Général PATTON 35400 Saint Malo

Objet : La prise de participations dans toutes sociétés ayant une activité de commerce de restauration débit de boissons vente à emporter ou à consommer sur place et toute activité hôtelière, la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées.

Ont été nommés gérants sans limitation de durée :

Monsieur Adrien PERU, né le 9 mai 1985 à Bully-les-Mines (62) Demeurant à Saint Méloir des Ondes 35350, 8 rue du Général PATTON

Madame Delphine PERU, Née le 9 juin 1985 à Armentières (59) Demeurant à Saint Méloir des Ondes 35350, 8 rue du Général PATTON

Pour avis la gérance

L237J03419

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 mars 2023 à Saint-Jacques-de-la-Lande, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société en Nom Collectif
- Dénomination : THALASSA
- Siège social : 1B Rue Louis Braille - SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (35136).
- Capital social : 1000 Euros représentant exclusivement des apports en numéraires.

- Objet : La société a pour objet l'acquisition, la vente, l'échange, la location, l'aménagement et/ou la division par lots de tous immeubles et droits mobiliers et immobiliers, notamment l'acquisition du terrain du terrain situé à GUIDEL (MORBIHAN) 56520, Place Louis Le Montagner ; toutes opérations de construction, de promotion, de réhabilitation, de transformation et de lotissement en matière immobilière ; la construction et l'aménagement sur ce terrain, de tous immeubles et la vente en totalité ou par lots, des immeubles construits avant ou après leur achèvement ; accessoirement, la location desdits immeubles en stock, dans l'attente de leur vente ; et, d'une façon générale, toutes opérations quelle que soit leur nature, susceptibles de faciliter la réalisation de l'objet ci-dessus.

- Durée : 15 années à compter de son immatriculation au RCS.

- Associés : PIERRE PROMOTION DEVELOPPEMENT (RCS RENNES 844 247 908) et PIERRE PROMOTION OUEST (RCS RENNES 840 506 166).

- Gérance : Sandra BLOT, domiciliée professionnellement à SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (35136), 1B Rue Louis Braille.

- Cession de parts : Toutes cessions

ou transmissions de parts sont soumises à l'unanimité de tous les associés.

- Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

Pour avis

L237J03425



HSGROUP

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieudit Badier Escalier B
35370 ETRELLES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AIX EN PROVENCE du 27 mars 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : HSGroup
Siège : Lieudit Badier Escalier B, 35370 ETRELLES

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, l'activité de holding, consistant en :

- La prise de participation (ou d'intérêt) minoritaire ou majoritaire, peu importe la forme et/ou l'objet, dans toute entreprise constituée ou à constituer, nonobstant la nature de l'activité,

- La gestion et l'animation de(s) filiale(s) qu'elle pourrait être amenée à détenir notamment par l'intermédiaire :

- d'une participation active à la définition et à la conduite de la politique du groupe qu'elle forme avec sa/ses filiale(s),

- de la fourniture de prestations de service ou d'assistance, de conseil (commerciale, administrative, financière, technique, juridique, informatique etc) au(x) filiale(s) qu'elle pourrait être amenée à détenir,

- de la gestion centralisée de la trésorerie du groupe qu'elle forme avec sa/ses filiale(s).

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Hugo SOUR-DRILLE, demeurant 1 B Avenue du Pignon, 13090 AIX EN PROVENCE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

POUR AVIS, Le Président

L237J03444

NOTA BENE

Office notarial



3, rue de Rennes BP16, 35470 Bain-de-Bretagne

Aux termes d'un acte authentique reçu le 16/03/2023 par Maître Laurence AVENEL-THEZE, Notaire à BAIN DE BRETAGNE (35470) - 3 rue de Rennes, il a été constituée une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GROUPEMENT FORESTIER DE LA DERE

Objet social : Constitution, amélioration équipement, conservation et gestion de massifs forestiers susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière, ainsi que leurs accessoires et dépendances indissociables qui seront compris dans son patrimoine ou dont il en aura la jouissance par suite d'apport, d'acquisition ou de prise à bail, ainsi que tous terrains à boisier, friches et landes se rattachant à ces massifs forestiers.

Siège social : 7 La Dere, 35390 GRAND FOUGERAY

Capital : 333 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Gérance : Mme SCHWERER, ÉPOUSE PARLANGE Aline, demeurant 34 rue de l'Ermitage, 78000 VERSAILLES

Clause d'agrément : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts à titre onéreux à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé ou à son conjoint. Toute autre cession, à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés. Il peut librement céder à titre gratuit tout ou partie de ses parts à son conjoint, à ses ascendants et descendants, aux associés ou à leur conjoint. Toutes autres transmissions entre vifs, à titre gratuit, doivent faire l'objet d'une demande d'agrément.

Pour avis
Le notaire

L237J03454

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : **FREWTS FORME** : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 1.000 euros SIÈGE

SOCIAL : 15 Le Pont Es Frères - 35330 VAL D'ANAST

OBJET : L'analyse, l'étude, la conception et le développement de solutions globales ou non en matière de systèmes informatiques et de logiciels associés ; L'édition et la commercialisation de solutions globales ou non en matière de systèmes informatiques et de logiciels associés ;

L'étude, la conception, l'hébergement, la maintenance et la commercialisation par tous moyens de sites internet ; Le conseil et l'accompagnement auprès des entreprises notamment dans les domaines de la transformation digitale, de l'agilité et de la facilitation d'ateliers collaboratifs ;

L'activité de formation en ligne ou en présentiel de toutes personnes désirent élargir ses compétences à titre individuel ;

DURÉE : 99 années

GÉRANCE : Est nommé premier gérant sans limitation de durée Monsieur Jean-François PALMIER demeurant 15 Le Pont Es Frères - 35330 VAL D'ANAST

IMMATRICULATION : au RCS de RENNES.

Pour avis,

L237J03458

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **BRIO**.

Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Siège social : 6 Impasse des 7 Iles, 35520 Melesse.

Objet : Toutes activités de holding, de prise de participation par tous moyens et de quelque manière que ce soit (souscription au capital, augmentation de capital social, acquisition de titres etc.) dans toutes sociétés ou entreprises quel qu'en soit l'objet ou l'activité et de quelque forme qu'elles soient ;

Toutes activités de prestations de services et de conseils en tout domaine au profit de toutes entreprises, constitués ou à constituer, de quelque forme et de quelque objet que ce soit ;

La gestion de trésorerie intra groupe et de portefeuille de titres.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Madame Marie ANDRIEUX, demeurant 6 Impasse des 7 Iles, 35520 Melesse

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

Pour avis.

L237J03462

opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet. Durée : 99 ans. Capital social : 5.000 euros, par apports en numéraire. Gérance : M. Benoit GLOUX, demeurant 55 avenue de la Forêt 35340 LIFFRE sans limitation de durée. Cessions de parts : Toute cession de parts sociales, hormis celle entre associé qui est libre, est soumise au respect du droit préférentiel d'acquisition. RCS : RENNES. Pour avis. La Gérance.

L237J03468



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Richard LEVIONNOIS, Notaire associé sis à SAINT-GILLES 35590, 49 rue de Rennes, le 28 mars 2023 il a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : L'exercice de toutes activités entrant dans le cadre de l'objet des sociétés financières ou holdings par la souscription, l'acquisition, la propriété et la gestion de participations majoritaires ou minoritaires dans toutes sociétés ou groupements quelconques ainsi que toute démarche de prospection associée.

La société est dénommée : MAJUMIAN.

Le siège social est fixé à : BETTON (35830), 3 rue des Lavandières ZA LA FORGE.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CINQ CENT VINGT MILLE QUATRE CENT CINQUANTE EUROS (520.450,00 EUR) suite aux apports des associés :

- Monsieur Mickaël DESOUCHES apporte 743 PARTS SOCIALES de sept cents euros chacune soit un total de cinq cent vingt mille cent euros (520.100,00 eur), de la SARL ANDRIEUX-DESOUCHES PEINTURE au capital de 7.500,00 EUR, dont le siège social est situé à BETTON (35830), 3 rue des Lavandières ZA LA FORGE, immatriculée au RCS de RENNES, sous le numéro 444 699 722.

- Madame Angélique DESOUCHES apporte la somme de TROIS CENT CINQUANTE EUROS (350,00 EUR)

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Mickaël DESOUCHES demeurant à BETTON (35830) 5 allée Emile Bernard.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis, Le notaire

L237J03472

SERVICE DE
RELECTURE

ASSURÉ

ATTESTATION DE
PARUTION

IMMÉDIATE

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 mars 2023 à Saint-Jacques-de-la-Lande, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société en Nom Collectif
- Dénomination : ALLURE
- Siège social : 1B Rue Louis Braille - SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (35136).
- Capital social : 1000 Euros représentant exclusivement des apports en numéraires.

- Objet : La société a pour objet l'acquisition, la vente, l'échange, la location, l'aménagement et/ou la division par lots de tous immeubles et droits mobiliers et immobiliers, notamment l'acquisition du terrain du terrain situé à VERN SUR SEICHE (35770), 18 B rue de la Libération ; toutes opérations de construction, de promotion, de réhabilitation, de transformation et de lotissement en matière immobilière ; et la construction et l'aménagement sur ce terrain, de tous immeubles et la vente en totalité ou par lots, des immeubles construits avant ou après leur achèvement ; accessoirement, la location desdits immeubles en stock, dans l'attente de leur vente ; et, d'une façon générale, toutes opérations quelle que soit leur nature, susceptibles de faciliter la réalisation de l'objet ci-dessus.

- Durée : 15 années à compter de son immatriculation au RCS.
- Associés : PIERRE PROMOTION DEVELOPPEMENT (RCS RENNES 844 247 908) et PLR INVEST (RCS RENNES 827 687 559).

- Gérance : Sandra BLOT, domiciliée professionnellement à SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (35136), 1B Rue Louis Braille.

- Cession de parts : Toutes cessions ou transmissions de parts sont soumises à l'unanimité de tous les associés.

- Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de RENNES.
Pour avis

L237J03475



Expertise comptable - Conseil - Audit

LA VIE DES PARENTS - LVDP

SARL au capital de 4 500 €
Siège social : 167, route de Lorient
Parc Monier -
Bâtiment Artémis - 2^{ème} étage
35000 RENNES
788 638 294 RCS RENNES

Aux termes du procès-verbal en date du 14/03/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 3 000 € pour être porté de 4 500 € à 7 500 €, par voie d'apport en nature.

Ancienne mention Capital social : 4 500 €
Nouvelle mention Capital social : 7 500 €

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis.

L237J02955



CAP TRANS 2
SCI au capital de 1000 €
Siège social :
34 RUE DE MONTREUIL 35520 Melesse
803 021 930 RCS de Rennes
L'AGE du 24/01/2023 a décidé de transférer le siège social 3 Passage Beausejour 35800 Dinard, à compter du 24/01/2023.
Objet social : Acquisition, mise en valeur, gestion administration de tous biens immobiliers
Durée : expire le 19/06/2113
Radiation au RCS de Rennes et réimmatriculation au RCS de Saint-Malo

L237J03214

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'assemblée générale extraordinaire du 16 janvier 2023 de la société PRODUCTIONS GUILLOU FRERES, SARL au capital de 14 400 euros ayant son siège 20 rue de l'Est 75020 PARIS (533 506 754 RCS PARIS) a décidé le transfert du siège social au 5 Bis Boulevard du Colombier 35000 RENNES, à compter du même jour. La société a pour objet l'enregistrement sonore de chansons, la commercialisation et la diffusion de ces enregistrements, par voie physique, numérique ou autres, ainsi que l'édition musicale. La production et la diffusion de spectacles vivants. La gestion d'un site internet et de sa communauté ainsi que la vente d'abonnement à ce site. La gestion du marketing, de l'image et de la promotion des artistes sous contrat. L'offre de prestations et de conseils dans le domaine de l'administration musicale La commercialisation de produits dérivés de l'artiste sous forme de produits textiles ou autres. L'édition littéraire. Elle a une durée de 99 ans. M. Dylan GUILLOU demeurant 5 Bis Boulevard du Colombier 35000 RENNES est le gérant. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société PRODUCTIONS GUILLOU FRERES sera radiée du greffe de PARIS et immatriculée au greffe du tribunal de commerce de RENNES. POUR AVIS.

L237J03222

ATELIER M AU CARRE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 rue de Chateaudun
35000 RENNES
801045253 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 4 mars 2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 7 rue de Chateaudun, 35000 RENNES au 49 avenue Aristide Briand 35000 RENNES à compter du 4 mars 2023, et de modifier en consé-

quence l'article 4 des statuts.
Pour avis, La Gérance

L237J03224

SCP « Sandra BASLÉ
et Fabienne VERRIEZ »
Notaires associées
88 Boulevard de Bliche
LECOUSSE (35133)

SCI DU CHATEAU

Capital social : 1 000 euros
Le Château
35330 LA CHAPELLE BOUEIX
RCS RENNES 789 835 352

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Suivant Procès Verbal d'assemblée générale en date du 28 janvier 2022, le siège de la société est transféré à LECOUSSE 35133 La Pilais. Pour insertion Le notaire.

L237J03234



OBJECTIF ENERGIES

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 12 Allée de la Haute Gasnais 35500 VITRE
RCS de RENNES n°878 926 476

L'AGE du 20/02/2023 a décidé le transfert du siège social au Impasse Gausnais 35500 VITRE
RCS de RENNES n°878 926 476

L237J03256

MAISON FUNERAIRE DE PACE - ETABLISSEMENT GUERARD

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11, rue des artisans
35310 BREAL SOUS MONTFORT
817 879 273 RCS RENNES

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 15 Mars 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée MAISON FUNERAIRE DE PACE - ETABLISSEMENT GUERARD a décidé de transférer le siège social du 11, rue des artisans, 35310 BREAL SOUS MONTFORT au 18 boulevard du Scorrff 35740 PACÉ à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Au terme de la même délibération l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient « Pompes Funèbres GUERARD Pacé » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts

Pour avis
La Gérance

L237J03281



AR MADIG

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €
Siège social : 62 boulevard Louis Armand - 53940 SAINT BERTHEVIN
(en cours de transfert)
R.C.S. Laval 540 018 033

Par décisions en date du 9 mars 2023, les associés ont décidé :

- de transformer la société à responsabilité limitée en Société Civile, à compter de ce même jour, et ont adopté les statuts régissant la société sous sa forme nouvelle,
- de modifier l'objet social de la société,

té,
- et de transférer le siège social à la même date.

Les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :

Anciennes mentions :
- Forme : S.A.R.L.
- Objet social : exploitation de tous commerces de restauration rapide et de boulangerie

- Siège social : 62 bd Louis Armand - 53940 Saint Berthevin
Nouvelles mentions :

- Forme : Société Civile
- Objet : la prise de participation ou d'intérêts dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières ainsi que la gestion de la détention de ces participations. L'acquisition et la gestion de toutes valeurs immobilières et mobilières.

- Siège social : 22 Bis La Bruère - 35500 St Aubin des Landes
M. Franck HAQUIN et Mme Catherine HAQUIN demeurant 22 Bis La Bruère, 35500 St Aubin des Landes actuels cogérants, sont nommés aux fonctions de gérance de la société.

Les autres mentions précédemment publiées ne sont pas modifiées.

La société sera désormais immatriculée au R.C.S. de Rennes.
Pour avis, la gérance

L237J03290



ATHEIS

SARL transformée en Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 €
Siège social : Route du Meuble
Parc d'Activités La Brosse
35760 ST GREGOIRE
817 403 793 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 100 000 €.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Messieurs David COSTARD et Christophe LE MEUT, cogérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la Société est dirigée par :

Présidente de la Société : La Société ALCIS EXPERTISE, SARL au capital de 500 000 €, ayant son siège social 9 rue de la Longue Raie - 35400 SAINT-MALO, immatriculée au RCS sous le numéro 483 092 722 RCS SAINT-MALO, Représentée par Monsieur David COSTARD.

Directrice Générale : la Société CHRISTOPHE LE MEUT & ASSOCIES, SARL au capital de 6 000 €, ayant son siège social 1 rue de la Vignourie - 35530 SERVON SUR VILAINE, immatriculée au RCS sous le numéro 511 663 874 RCS RENNES, représentée par Monsieur Christophe LE MEUT

Directrice Générale Déléguée : LCD 8.5, SARL au capital de 1000 €, ayant son siège social 1 rue de la Couperie 35170 BRUZ, immatriculée au RCS sous le numéro 901 886 523 RCS RENNES, représentée par Marion SUQUET. Pour avis, la Présidente

L237J03294

MODIFICATIONS

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS

Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



SISA PSV

Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires au capital de 1 000 euros
Siège Social : VERN SUR SEICHE (Ile et Vilaine) 2 Rue François Rabelais
RCS RENNES 808 297 204

AVIS

L'Assemblée Générale du 16 décembre 2022 a : pris acte de la démission de leurs fonctions de gérantes de Madame Céline HENRI à compter du 3 novembre 2022 et de Madame Lisa LAMOUREUX à compter du 7 novembre 2022 ; décidé de nommer en qualité de gérantes Madame Justine POINTIN demeurant à NOYAL SUR VILAINE (35530) 2 B avenue de Brocéliande et Madame Juliette KALKA demeurant à demeurant à RENNES (35000) 32 Cours de Bilbao ; décidé de réduire le capital de 250 € puis d'augmenter le capital de 100 € pour le porter à 1 000 € par voie d'apports en numéraire.

L237J02914

MY BAT SASU au capital de 100€
Siège social : 1 Chemin de Torigné 35200 Rennes RCS Rennes 851 595 371 L'AGE du 01.03.2023 à 9h a décidé de transférer le siège social au 61 Rue de Paris 78100 Saint-Germain-en-Laye Radiation au RCS de Rennes. Immatriculation au RCS de Versailles.

L237J03211



MODIFICATIONS

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS
Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



ID2M

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 180.000 euros
Siège social : RENNES (Ille et Vilaine)
1 rue Gambetta
RCS RENNES 518 030 937

Aux termes d'un procès-verbal en date du 22 mars 2023, la collectivité des associés prend acte de la démission de Monsieur Erec EHM, co-gérant, et ce à compter du 31 mars 2023.

Pour Avis : La gérance

L237J03296

In Extenso

Experts-Comptables

HD ENERGIE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 euros
Siège social : La Pestelais
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
522 138 353 RCS RENNES

Aux termes d'une AGE en date du 28 Novembre 2022, il a été décidé de réduire le capital social sous condition suspensive de 48 euros par annulation et rachat de 48 parts sociales pour être ramené de 100 Euros à 52 Euros. La réalisation de cette réduction de capital a été constatée aux termes d'une AGE du 30 Décembre 2022.

Aux termes de cette même AGE du 30 décembre 2022, il a été décidé à compter du 30 décembre 2022 :

- d'augmenter le capital social de NEUF CENT QUARANTE HUIT (948) euros pour le porter de CINQUANTE DEUX (52) euros à MILLE (1.000) euros par incorporation directe de pareille somme prélevée sur le compte «Autres réserves». Cette augmentation de capital a été réalisée par création de 948 parts sociales de 1 Euro de valeur nominale chacune.

- de prendre acte de la démission de Monsieur Gilbert HEARD de ses fonctions de gérant de la société et de nommer en remplacement pour une durée indéterminée : Monsieur Nicolas HEARD demeurant 475 La Haute Forêt - 35310 BREAL SOUS MONTFORT

- de transférer le siège social de la société de « La Pestelais - 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE » à « 475 La Haute Forêt - 35310 BREAL SOUS MONTFORT ».

- d'étendre l'objet social de la société à l'activité de marchand de biens.

L237J03298

SARL BOURGOIN & Associés
Notaires
4 bd de Chézy
35000 RENNES - CS 26401
Tél 02 99 67 34 00



TRI AWEN CILAOS

Société civile immobilière
Au capital de 403.000,00 Euros
Siège social : PARIS (75015)
12, Villa Croix Nivert
R.C.S. : 797 546 827 PARIS

Suivant AGE du 22 janvier 2023, il a été décidé à compter de cette même date, de transférer le siège social de la société au 16c Chemin du Perron, 35800 SAINT BRIAC SUR MER.

Objet social : - l'acquisition, la construction, l'amélioration, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par la mise à dispositions gratuite au profit des associés, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires, la propriété et la gestion, directe ou indirecte, de tout portefeuille

de valeurs mobilières ainsi que toutes opérations financières quelconques pouvant s'y rattacher, incluant l'achat et la vente de tout support de placements financiers, tels que valeurs mobilières, parts d'OPCVM, la souscription de tout contrat de capitalisation, la détention de toutes liquidités en euros ou en toute monnaie étrangère. L'affectation des biens sociaux en garantie des dettes contractées par les associés dans l'intérêt de la société, la vente des biens appartenant à la société

Les co-gérantes sont Mme Martine GUILLOIS épouse de Monsieur HACARD demeurant à PARIS (75015) 12, Villa Croix Nivert, Mme Camille MONARQUE, née HACARD, demeurant à NANTES (44300), 41 avenue des 3 Mousquetaires, Mme Charlotte AGRON, née HACARD, demeurant à CLAMART (92140), 10 Bis rue de Duffaut et Mme Florence RAPENEAU, née HACARD, demeurant à SAINT-GENIS -LAVAL (69230), 35 Chemin de la Tassine. Durée : 99 ans.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Modifications et radiation seront effectuées au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de SAINT MALO.

L237J03305

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d' Auvergne
35065 RENNES CEDEX

GABRI'AL

SARL au capital de 1.000 €
Rue Charles Lindbergh 35150 JANZE
949 615 330 RCS Rennes

AVIS

En date du 25 mars 2023, l'associé unique, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de cinq millions huit cent quarante-quatre mille euros (5.844.000 €) pour le porter de mille (1.000) euros à cinq millions huit cent quarante-cinq mille euros (5.845.000 €) et ce à compter du même jour.

L237J03309

AD'EX OUEST

SAS au capital de 150 000 €
37 Rue du Bignon
35510 CESSON SEVIGNE
381 630 680 RCS RENNES

Aux termes d'une décision en date du 3 janvier 2023, l'associée unique a décidé de nommer en qualité de directeur général à compter du 01/01/2023, sans limitation de durée, M. Sébastien CHER-RUAULT, demeurant à LIFFRE (35340) 5, rue Roger Martin du Gard.

Mention au RCS de RENNES.

Pour avis.

L237J03314

ELECTRIK ET SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 12, La Ville Guillaume
35270 COMBOURG
883 963 043 RCS SAINT-MALO

Par décisions de l'associé unique en date du 13/13/2023, la société a été transformée en société par actions simplifiée à compter du 13/03/2023. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes : Forme : Ancienne mention : société à responsabilité limitée. Nouvelle mention : société par actions simplifiée. Capital social : 5.000 €. Administration : Ancienne mention : Gérant : M. Nicolas BOULIN demeurant 12 La Ville Guillaume 35270 COMBOURG. Nouvelle mention : Président : M. Nicolas BOULIN demeurant 12 La Ville Guillaume 35270 COMBOURG, sans limitation de durée. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. RCS SAINT-MALO.

Pour avis,

L237J03362

annoncelegale@7jours.fr

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d' Auvergne
35065 RENNES CEDEX

S.C.I. GEMINI PARK
SCI AU CAPITAL DE 6.000 €
146, ROUTE DE LORIENT 35000 RENNES
429 761 554 R.C.S. RENNES

AVIS

En date du 13 janvier 2023, l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social, actuellement fixé à RENNES (35000) 146 route de Lorient, à RENNES (35000) 17 rue Champion de Cicé, et ce, à compter de ce jour.

L237J03377

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d' Auvergne
35065 RENNES CEDEX

SCI LEZARD BLEU
SCI au capital de 304, 90 €
146 route de Lorient
35 000 RENNES
349 786 319 RCS RENNES

AVIS

En date du 13 janvier 2023, l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social, actuellement fixé à RENNES (35000) 146 route de Lorient, à RENNES (35000) 17 rue Champion de Cicé, et ce, à compter de ce jour.

L237J03380

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d' Auvergne
35065 RENNES CEDEX

HOTEL METAYER
SC au capital de 341.000 €
146 route de Lorient 35000 RENNES
508 605 714 RCS RENNES

AVIS

En date du 13 janvier 2023, l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social, actuellement fixé à RENNES (35000) 146 route de Lorient, à RENNES (35000) 17 rue Champion de Cicé, et ce, à compter de ce jour.

L237J03382

« HENRY »

SCI au capital de 25000 Euros
Siège social : 11 rue Max Jacob
35740 PACE
RCS RENNES 437 687 007

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

L'associé unique a désigné en qualité de nouveau gérant Monsieur Franck-Olivier HENRY, demeurant à ACIGNE (35690) 18 avenue des MARAIS, sans limitation de durée, à compter du 25 mars 2023 .

Pour avis

L237J03386

Emeraude Notaires Saint-Malo

VOGEL, GAUTRON & OREAL
02 99 81 20 86 / vgo.saintmalo@notaires.fr

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE HIBISCUS

Forme : SCI
Capital : 1524,49 euros
siège social : 16 rue Vierge de Grace
35400 SAINT-MALO
398 228 882 RCS SAINT-MALO

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIAL

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mars 2023, les associés ont décidé, à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2023, de transférer le siège social à SAINT-MALO (35400) 26 rue des Bas Sablons. Mention sera portée au RCS de SAINT-MALO

L237J03394



Les JURISTES ASSOCIÉS de l'OUEST

Société d'Avocats
6 rue du Louis d'Or - CS 50825
35108 RENNES CEDEX 3

BRET NET

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 4 rue Henri Pollès
ZAC de Mivoie
35136 ST JACQUES DE LA LANDE
322 148 230 RCS RENNES

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 9 mars 2023 a pris acte que la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016. Pour avis, la Présidente.

L237J03395

EPI WEST

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 28, rue des Veyettes
35000 RENNES
530 682 194 RCS RENNES

Par décision de l'associée unique du 21/03/2023, il a été décidé de modifier, à compter du même jour, l'objet social

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d' Auvergne
35065 RENNES CEDEX

qui sera désormais rédigé comme suit : Services de sécurité incendie (SSIAP1, SSIAP2, SSIAP3), Services d'agent de médiation, La distribution, la vente, l'entretien de tous matériels relatifs à la prévention des incendies et notamment tous types d'extincteurs, dispositifs d'alarme incendie, Vente de matériels, d'équipements, tenue aux professionnelles de la sécurité privée, publique, militaire, Vente et installation de tout matériel et dispositif d'alarme et de vidéosurveillance, Agent d'accueil pour centre d'hébergement et réinsertion sociale. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. RCS RENNES Pour avis, La Gérance.

L237J03396

SNC LY

Société en nom collectif
Au capital de 20.000 euros
Ancien siège social : 7 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 35240 RETIERS
Nouveau siège social : 9 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 35240 RETIERS
844 208 041 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés en date du 22/03/2023, il a été décidé 1/ de transférer le siège social du 7, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 35240 RETIERS au 9, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 35240 RETIERS à effet du 22/03/2023. 2/ il a été pris acte de la démission de M. Axel YVET sis Lieudit La Brûlerie de la Chapelle - 35120 DOL-DE-BRETAGNE de son mandat de cogérant de la Société à compter du 22 mars 2023 inclus. Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés. RCS RENNES. Pour avis.

L237J03401

ABONNEZ-VOUS !

MODIFICATIONS

DANA GAZ

SAS au capital de 37 000 Euros
Siège social : 10, Boulevard de la Robiquette 35760 SAINT-GREGOIRE
494 753 288 RCS RENNES

Aux termes d'un extrait des décisions de l'associé unique du 07/03/2023, il a été :

- pris acte de la démission de M. Jocelyn Dioux de son mandat de Directeur Général et décidé de ne pourvoir à son remplacement.

- renouvelé M. Benoît Tommy-Martin dans ses fonctions de Président

Aux termes desdites décisions de l'associé unique du 07/03/2023 et des décisions du Président du 09/03/2023, il a été décidé, constaté et réalisé l'augmentation du capital social de 30 000 000 € pour le porter à 30 037 000 €

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de RENNES

L237J03417

CENTRALE BIOGAZ DES TERRES DE MONTAIGU

SARL au capital de 5 000 Euros
Siège social : 10 boulevard de la Robiquette - BP 86115
35761 SAINT-GREGOIRE CEDEX
798 121 109 RCS RENNES

Aux termes de l'extrait des décisions de l'associé unique du 07/03/2023 et des décisions de la gérance du 13/03/2023, il a été décidé, constaté et réalisé l'augmentation du capital social de 30 000 000 € pour le porter à 30 005 000 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de RENNES

L237J03426

OFFICE NOTARIAL
JANZE - PIRE - CHANCÉ
M^{es} ANDRÉ, BRANELLEC,
Peltier-Charron
Tel : 02 99 47 00 62



SCI MESLAY-LE COZ-DUBREIL

Capital social : 90.000€.
Siège social : 10 rue des Roches à ACIGNE (35690)
RCS RENNES : 751459413

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL - MODIFICATION DE LA GERANCE

Aux termes de l'AGE du 17 mars 2023, les associés de ladite société ont décidé :

- D'acter la démission en qualité de co-gérant de Mme Anne-Marie LE COZ, demeurant à ACIGNE (35690), 10 rue des Roches,

- D'acter la nomination en qualité de nouveau cogérant de M. Brieuc DUBREIL, demeurant à ORLEANS (45000), 3 rue du Colombier.

- De transférer le siège social de ACIGNE (35690), 10 rue des Roches à RENNES (35000), 9 rue du Sergent Guillard.

Le tout à compter du 24 mars 2023. Les statuts seront modifiés en conséquence.

Pour avis. Le notaire.

L237J03445

OFFICE NOTARIAL
JANZE - PIRE - CHANCÉ
M^{es} ANDRÉ, BRANELLEC,
Peltier-Charron
Tel : 02 99 47 00 62



TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Dénomination : LE COZ AMF. Forme : SCI. Capital social : 121959,21 euros. Siège social : Centre Commercial les Clouères, 35690 Acigne. 337810436 RCS de Rennes. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 mars 2023, les associés ont décidé, à

FIAT
PROFESSIONAL

NOUVEAU DOBLO

MARTENAT BRETAGNE
1 Rue Hélène Boucher -35170 Bruz - 02 99 52 61 13
7 rue de Kergoustard - 56300 Saint-Thuriau - 02 97 39 39 01
14 rue du Breil - 35135 Chantepie - 02 99 81 79 28

compter du 24 mars 2023, de transférer le siège social à 10 rue des Roches, 35690 Acigne. Les statuts seront modifiés en ce sens. Mention sera portée au RCS de Rennes.

L237J03447

AVOXA
SOCIÉTÉS D'AVOCATS

AARPI AVOXA RENNES
5 allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

CLIENCE

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de 100 000 €

Siège social : 1 Square Eric Tabarly - 35590 SAINT GILLES
RCS RENNES 479 841 462

L'associé unique a décidé de nommer, le 30/12/2022, en qualité de Commissaire Aux Comptes titulaire :

Le cabinet
Dont le siège est situé 276 rue de Châteauaugiron - 35000 RENNES

Immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 428 929 517

Représentée par Monsieur Anthony ROUSSEAU

Et en qualité de Commissaire Aux Comptes suppléant :

Madame Laure MAUDET
Ayant élu domicile 276 rue de Châteauaugiron - 35000 RENNES

La durée de la fonction qui est de six exercices, expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Mention sera faite au RCS de RENNES

Pour avis
Le Gérant

L237J03464

KINE'O

Société civile immobilière
au capital de 10 000 euros
Siège social : 44 Rue Jean Marie Lacire
35150 JANZE
880 666 037 RCS RENNES

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} janvier 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 44 Rue Jean Marie Lacire, 35150 JANZE au 1 Rue Docteur Le Bastard, 35240 RETIERS à compter du 1^{er} janvier 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis, La Gérance

L237J03473

GERMEN

devenue PODEVA
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 36-38 rue Saint-Georges
35000 RENNES
879 786 929 RCS RENNES

Par décisions de l'associée unique du 29/03/2023 à effet du même jour, la dénomination sociale de la SARL GERMEN est devenue : PODEVA. L'article 3 des statuts a été modifié. RCS RENNES, pour avis.

L237J03477



GTB SERVICES

Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 3 000 €uros
Siège social : 8 rue des Landelles - 35510 CESSON-SEVIGNE
Transféré : 2 rue Ambroisine Garnier Leray - 35000 RENNES
805 108 453 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes des décisions de l'associée unique du 29 mars 2023, il a été décidé de transférer le siège social de CESSON-SEVIGNE (35510), 8 rue des Landelles, à RENNES (35000), 2 rue Ambroisine Garnier Leray, à compter de cette même date, et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

Mention sera faite au RCS de RENNES

Pour avis.

L237J03482

POUR RESTEZ
INFORMÉ SUR TOUTE L'ACTUALITÉ
ÉCONOMIQUE
ABONNEZ-VOUS !
24H/24H
PUBLICATION
DE VOTRE ANNONCE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME INTERNET

7 JOURS
FERTES AFFICHES DE BRETAGNE

DISSOLUTIONS



SCEA DE LA METAIRIE NEUVE

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 14985 euros
Siège social : La métairie Neuve
35160 TALENSAC
391893120 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/12/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur Pascal LEFEUVRE, demeurant La Métairie Neuve 35160 TALENSAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé La métairie Neuve 35160 TALENSAC ; C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

L237J03246

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS

Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



PÉPIN IMMO

Société en liquidation
Société civile immobilière au Capital de 1.000 Euros
Siège social : DINARD (Ille-et-Vilaine) - 9 rue des Marettes
RCS SAINT-MALO 814 430 898

Les associés par décisions unanimes en date du 29/03/2023 ont décidé : de prononcer par anticipation la dissolution de la société à compter du 29/03/2023 de nommer Monsieur Christophe VILLALARD, demeurant à SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine) 3 rue des Merisiers, en qualité de liquidateur ; de fixer le siège de liquidation à SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine) 3 rue des Merisiers. La correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés à cette adresse. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-MALO.

Pour avis

L237J03424



LCE EXPERTISE COMPTABLE
2 avenue Charles Tillon
35000 RENNES

MAROUF

EURL au capital de 1000 €
Siège social :
8 RUE D ANTRAIN 35700 Rennes
823 899 893 RCS de Rennes

L'AGE du 31/12/2022 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. MAROUF Osman, demeurant 3 square

du Général Aubré 35000 Rennes, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de Rennes

L237J03437

CLÔTURES

LES COMPLICES

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 35 bd de Beaumont
35000 RENNES
RCS de RENNES n°491 341 467

L'Assemblée générale ordinaire du 31/08/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. LAUDRIN Philippe de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/08/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis

Le liquidateur

L237J02667



PIKO

SCI «en liquidation»
Capital social : 1 524 €
Siège social : 25, rue de la Monnaie
35000 RENNES
382 628 238 RCS RENNES

CLÔTURE DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 08.03.2023, la collectivité des associés de la société PIKO a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au Liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis

Le Liquidateur

L237J03253

SARL NEVEU CONSEIL, SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION Société à responsabilité limitée au capital de 10 000€ sise 21bis Rue Jean-Marie Duhamel 35000 RENNES 494242407 RCS de RENNES, Par décision de l'AGE du 31/12/2022, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. NEVEU Yves 8 Passage du Puits Brillant 35800 DINARD, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 31/12/2022. Radiation au RCS de RENNES.

L237J03282

SCI LES BRIVAUDAIS

SCI au capital de 915 €
Siège social : 5 LE DU MEU
35160 MONTFORT-SUR-MEU
RCS de RENNES n°399 574 474

L'assemblée d'associés du 31/12/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. DARDAINE DIDIER de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis

LE LIQUIDATEUR

L237J03297

COMPTOIR DE NADINE

EURL au capital de 25 000 €
Siège social : 12 rue Lejampiel
35120 DOL DE BRETAGNE
RCS de SAINT MALO n°525 104 352

En date du 28/02/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de li-

quidation, déchargé le liquidateur Mme JOURDAN Nadine de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/02/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT MALO.

Pour avis

L'associée unique

L237J03438



JURIS LABORIS
Avocats d'entreprises
18 avenue Jean JAURES
35400 SAINT MALO
02 57 64 01 20

SCI TIPI

Société en liquidation
Au capital de 301 000 euros
Siège social 34 rue du chemin
35800 SAINT BRIAC SUR MER
RCS ST MALO 489 739 946

Par décision unanime l'assemblée générale extraordinaire a approuvé le 20 février 2023 les comptes de la liquidation, donner quitus au liquidateur Madame Marie CHARRIER demeurant 3 rue du Commandant Thoreux 35800 SAINT BRIAC SUR MER pour sa gestion, la déchargée de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation de la société à compter du 20 février 2023.

Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo.

Pour avis

L237J03441

LOCATIONS GERANCES

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS

Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



FIN DE LOCATION GERANCE

La location-gérance du fonds de commerce de vente de prestations de mise en service (Visite Fabricant) et d'entretien des filières ANC, sis à CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE (35430), Zone Artisanale de Doslet, enregistré à SAINT MALO le 10 avril 2017 bordereau n°2017/222 case n°7, consentie par PREMIER TECH ENVIRONNEMENT, SAS ayant son siège social à CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE (35430), Zone Artisanale de Doslet, RCS SAINT MALO 449 514 595, bailleur, au profit de PREMIER TECH EAU ET ENVIRONNEMENT, SAS ayant son siège social à CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE (35430), Zone Artisanale de Doslet, RCS SAINT MALO 419 646 096, preneur, a pris fin le 28 février 2023 par acte sous seing privé en date du 28/02/2023.

L237J03392

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS

Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



FIN DE LOCATION GERANCE

La location-gérance du fonds de commerce de négoce de produits d'assainissement non collectif entre les fabricants et les entreprises de travaux publics sis actuellement à CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE (35430), Zone Artisanale de Doslet, enregistré à SAINT MALO le 10 avril 2017 bordereau n°2017/222 case n°8, consentie par CLIMATEL ENERGIES, SARL ayant son siège social à CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE (35430), Zone Artisanale de Doslet, RCS SAINT MALO 804 918 738, bailleur, au profit de PREMIER TECH EAU ET ENVIRONNE-

MENT, SAS ayant son siège social à CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE (35430), Zone Artisanale de Doslet, RCS SAINT MALO 419 646 096, preneur, a pris fin le 28 février 2023 par acte sous seing privé en date du 28/02/2023.

L237J03393

CONVOCATIONS



Société d'Avocats - 2, rue de la Mabilais
CS 24227 - 35042 RENNES CEDEX

PARC - EXPO - RENNES
Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 600 000 euros
Siège social : 2 La Haie Gautrais Parc des Expositions
35170 BRUZ
559.200.209 RCS RENNES

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la S.A. PARC-EXPO-RENNES sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle le 21 avril 2023, à 10 heures, au siège social, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- Rapport sur le gouvernement d'entreprise ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2022 ;

- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2022 et quitus aux administrateurs ;

- Affectation du résultat.
- Approbation d'une convention visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce non autorisée par le Conseil d'administration.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent :

- soit remettre une procuration à un autre actionnaire ou à leur conjoint ;
- soit adresser à la société une procuration sans indication de mandataire ;
- soit utiliser et faire parvenir à la société un formulaire de vote par correspondance.

Le droit de participer à l'assemblée est subordonné à l'inscription par les actionnaires titulaires d'actions nominatives de leurs actions dans les comptes de la société au jour de l'assemblée.

Des formules de procuration sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Un formulaire de vote par correspondance sera remis ou adressé, à tout actionnaire qui en fera la demande à la Société au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires, complétés et signés, parvenus au siège social trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Les actionnaires ont la faculté de poser des questions écrites adressées au Conseil d'administration et auxquelles il sera répondu lors de l'assemblée, dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la société, et qui pourront être envoyées, par lettre recommandée accompagnée d'une inscription d'attestation en compte, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'assemblée générale.

Pour avis.

L237J03466

POUR RETROUVER
CHAQUE SEMAINE
L'ACTUALITÉ DE VOTRE
RÉGION

ABONNEZ-VOUS
WWW.7JOURS.FR

FONDS DE COMMERCE

OFFICE NOTARIAL

DU GUESCLIN

Notaires - 4 rue du Guesclin
35000 RENNES
Tél : 02 99 79 40 77



Suivant acte électronique reçu par Maître Marc LAISNÉ, Notaire associé à Rennes, le 28 mars 2023, en cours d'enregistrement au SDE de RENNES.

La SELARL GPMJ, mandataire judiciaire, domiciliée 4 mail F. Mitterrand 35000 RENNES agissant en qualité de liquidateur à la procédure de liquidation judiciaire ouverte à l'encontre de la Société dénommée LAILLE OPTIQUE, SARL au capital de 1000 €, dont le siège est à LAILLE (35), 32-34 Place Andrée Récipon, identifiée au SIREN sous le n° 880049242 et immatriculée au RCS de RENNES.

A CEDE à :

La Société dénommée BOL, SAS au capital de 10000 €, dont le siège est à LAILLE (35), 32 place Andrée Récipon, identifiée au SIREN sous le n° 948696083 et immatriculée au RCS de RENNES.

Un fonds de Commerce optique, lunettier de détail, commerce de prothèses auditives et de tous produits liés sis à LAILLE (35), 32 et 34 place Andrée Récipon, connu sous le nom commercial LAILLE OPTIQUE, et pour lequel la société LAILLE OPTIQUE est immatriculée au RCS de RENNES, sous le n° 880049242.

PRIX : CINQUANTE-HUIT MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS (58 950,00 EUR).

Entrée en jouissance : 28 mars 2023

Oppositions : Oppositions en l'étude de Maître Pauline COLLIN - SELARL GPMJ, mandataire judiciaire à RENNES (35) 4 mail F. Mitterrand, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour insertion
Maître Marc LAISNÉ

L237J03383



28 rue Alphonse Legault à BRUZ (35170)

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître KERJEAN en date du 24 mars 2023 la Société dénommée CT BUTCHERY, Société à Responsabilité Limitée au capital de 15.000,00 € ayant son siège social à SAINT JACQUES DE LA LANDE (Ille-et-Vilaine) 260 ter rue de Nantes identifiée sous le numéro SIREN 827 523 036 RCS RENNES.

A cédé à la Société dénommée BOUCHERIE LE MEDAILLON, Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 10.000,00 € ayant son siège social à SAINT JACQUES DE LA LANDES (Ille-et-Vilaine) 260 ter rue de Nantes identifiée sous le numéro SIREN 949 575 633 RCS RENNES.

Moyennant le prix de 275.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 202.930 € et aux éléments corporels pour 72.070 €, un fonds de commerce de BOUCHERIE, CHARCUTERIE, SALAISONS, VOLAILLES ET TOUTES ACTIVITES ANNEXES, CONNEXES OU COMPLEMENTAIRES S'Y RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT ; ACTIVITE DE TRAITEUR, VENTE DE PLATS PREPARES ET DE TOUS PRODUITS ALIMENTAIRES connu sous le nom de « CHEZ COCO - LA BOUCHERIE » « situé et exploité à SAINT JACQUES DE LA LANDE (Ille-et-Vilaine) 260 ter rue de Nantes. Entrée en jouissance au 24 mars 2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, à l'étude notariale de BRUZ (35) 28 rue Alphonse Legault.

L237J03479

ABONNEZ-VOUS !

RÉGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Cécile PINSON-SIBILLOTTE, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Cécile PINSON - SIBILLOTTE & Alban SIBILLOTTE » titulaire d'un office notarial à MORDELLES (Ille et Vilaine), 25 avenue du Maréchal Leclerc, CRPCEN 35029, le 17 mars 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle (avec clause d'attribution intégrale au dernier vivant) entre : Monsieur Michel Albert Marie LAILE, retraité, et Madame Marie Françoise Andrée DESCHAMPS, retraitée, demeurant ensemble à MORDELLES (35310) 23 rue Jean Moulin. Monsieur est né à GOVEN (35580) le 29 juillet 1950, Madame est née à MORDELLES (35310) le 22 avril 1951. Mariés à la mairie de MORDELLES (35310) le 13 juillet 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire.

L237J03233



TRENTE CINQ NOTAIRES
28 rue Alphonse Legault
à BRUZ (35170)

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Charlotte PICARDAVID le 27 mars 2023, Mr Joseph Francis Marie POSSEL né à BOURGBARRE (35230) le 16 février 1949 et Mme Maryvonne Monique Anne CHEVREL, née à ERCE EN LAMEE (35620) le 25 juillet 1952, demeurant ensemble à SAINT ARMEL (35230) 6 rue d'Iroise, Mariés le 7 août 1971 par devant l'officier de l'Etat civil de CHANTELOUP (35150) sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale à l'époux survivant. Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire. Pour avis.

L237J03313



INSERTION - AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me BODIN-BERTEL, Notaire de la SCP « Bénédicte BODIN-BERTEL et Véronique RABRAIS, Notaires Associées », titulaire d'un Office Notarial à PLEURTUIT, Rue Ransbach Baumbach, le 29 mars 2023,

M. Yannick René JAGOU, retraité, né à DINARD (35800), le 05 avril 1952 et Mme Dominique Monique BLOND, adjointe RH, née à TARBES (65000), le 02 avril 1963, demeurant ensemble à SAINT-LUNAIRE (35800), 619 rue de la Ville Billy.

Mariés à la mairie de SAINT-LUNAIRE (35800) le 24 juin 1995 sous le régime légal de la communauté d'acquêts

Ont déclaré changer pour l'avenir de régime matrimonial, par l'apport d'un bien propre de Monsieur Yannick JAGOU sus-nommé à la communauté.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, pourront être faites dans un délai de trois mois de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me BODIN-BERTEL, en l'Office Notarial sus-désigné, où domicile a été élu à cet effet.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance compétent.

Pour insertion, Le notaire

L237J03439



AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Caroline REMILLY, Notaire à SAINT-GREGOIRE (Ille-et-Vilaine), le 22 mars 2023, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial par l'exclusion de leur société d'acquêts de la résidence secondaire pouvant leur appartenir au jour de la dissolution du régime et acquise par eux durant leur régime, entre Mr Alain André DELBOS, Retraité et Mme Anne Paule Jeanne ODORICO, Avocate, demeurant à SAINT-GREGOIRE (35760) 3 Le Clos Jannaïs. Mr est né à BRIVE-LA-GAILLARDE (19100) le 4 juin 1953, Mme est née à RENNES (35000) le 9 août 1963.

Mr et Mme DELBOS se sont mariés à la mairie de SAINT-GREGOIRE (35760) le 14 juin 2003 sous le régime de la séparation de biens contenant société d'acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Marc LAISNÉ, notaire à RENNES, le 3 mars 2003.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

L237J03443



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Cécile PINSON-SIBILLOTTE, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Cécile PINSON - SIBILLOTTE & Alban SIBILLOTTE » titulaire d'un office notarial à MORDELLES (Ille et Vilaine), 25 avenue du Maréchal Leclerc, CRPCEN 35029, le 27 mars 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle (avec clause d'attribution intégrale au dernier vivant) entre : Monsieur René Jean Joseph BLOUTIN, retraité, et Madame Danielle Marie Andrée ALIX, retraitée, demeurant ensemble à MORDELLES (35310) 18 rue des Arums. Monsieur est né à MORDELLES (35310) le 31 janvier 1950, Madame est née à IRODOUER (35850) le 18 juillet 1951. Mariés à la mairie de LE RHEU (35650) le 23 août 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Tous de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire.

L237J03446



AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Monsieur Gilles, Claude, Michel, Marie DODARD et Madame Isabelle, Annie, Marie-Paule LEMONNIER demeurant ensemble à SERVON-SUR-VILAINE (35530), 1, rue Laënnec, mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de MELESSE (35520), le 13 mai 1989.

Ont aménagé leur régime matrimonial et stipulé une clause d'attribution intégrale universelle aux termes d'un acte du 28 mars 2023.

Oppositions à adresser, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Me Marie-Pascale NICOLAZO, notaire à SERVON-SUR-VILAINE 35530, 7 Charles Brisou.

Pour avis et mention.
Me Marie-Pascale NICOLAZO, notaire.
L237J03478

AUTRES ANNONCES



grand-angle-betton.notaires.fr
1, rue d'Helsinki - 35830 BETTON
02 99 55 35 35

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 20 janvier 2020, Monsieur Bernard Jean Denis Marie MARCHAND DORIA, né à RENNES, le 22 septembre 1947, demeurant à BRUZ, 13 route de Mons, décédé à CESSON SEVIGNE, le 03 décembre 2022, a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître GUINES, notaire à BETTON, le 23 mars 2023.

Opposition à l'exercice des droits du légataire universel pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Christophe GUINES, notaire à BETTON (35830), dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de RENNES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis,
Maître Christophe GUINES

L237J02854

SERVICE DE RELECTURE

ASSURÉ

ATTESTATION DE PARUTION

IMMÉDIATE

ANNONCES LÉGALES

AUTRES ANNONCES



HERMINE NOTAIRES
Saint-Grégoire
Me Christophe CAUSSIN
Me Catherine
ROCHAIX-CELTON -

CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE

Suivant acte reçu par Maître Catherine ROCHAIX-CELTON, Notaire associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « HERMINE NOTAIRES », titulaire d'un office notarial à SAINT-GREGOIRE (35760), Parc d'affaires Edonia, Rue de la Terre Victoria - Bâtiment B, le 1^{er} mars 2023, enregistré au SDE de RENNES, le 6 mars 2023, sous les références 2023N925, a été cédée par :

La Société dénommée société THEBAULT, SARL au capital de 400 000,00 €, dont le siège est à SAINT-GREGOIRE (35760) Centre commercial La Forge, identifiée au SIREN sous le numéro 349802827 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

A : La Société dénommée JOLE, SARL au capital de 1 000,00 €, dont le siège est à SAINT-GREGOIRE (35760) centre commercial La Forge, identifiée au SIREN sous le numéro 830443230 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

L'activité de VENTE ET REPARATION DE CYCLES exploitée à SAINT-GREGOIRE (35760), Centre Commercial LA FORGE.

Le cessionnaire est propriétaire de la branche d'activité à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le jour de la signature de l'acte, soit le 1^{er} mars 2023.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT QUINZE MILLE EUROS (115 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (97 500,00 EUR), au matériel pour DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12 500,00 EUR) et à la marque « CYCLES THEBAULT » pour CINQ MILLE EUROS (5 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

L237J03249



SAS FIDELIS NOTAIRES
14, Rue Alexis Garnier
35410 CHATEAUGIRON

ENVOI EN POSSESSION

Par testament du 18 février 1983 déposé au rang des minutes de Maître Guillaume de FRESSE de MONVAL notaire associé à CHATEAUGIRON 14 rue Alexis Garnier, suivant procès-verbal dont la copie a été reçue par le Tribunal Judiciaire de RENNES le 20 mars 2023.

Monsieur Francis Jean Baptiste PEAN né à DOMAGNE (35113) le 6 août 1933, demeurant à CESSON SEVIGNE (35510) 19 route de Domloup, décédé à CESSON SEVIGNE le 10 janvier 2023 a institué un Légataire Universel.

Les oppositions seront reçues par Maître Guillaume de FRESSE de MONVAL Notaire chargé du règlement de la succession dans le mois de la réception de la copie authentique du procès-verbal par le Greffe du Tribunal Judiciaire.

Pour avis, Maître Guillaume de FRESSE de MONVAL.

L237J03285

LOC MARIA

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : Ville Loc Maria
35350 SAINT-MELOIR-DES-ONDES
909 005 225 RCS SAINT-MALO

Le 16/02/2023, l'assemblée générale des associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS SAINT-MALO.

L237J03387

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAÏ D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 5 avril 2015,

Monsieur Robert Marcel Jean François DESCHAMPS, en son vivant retraité, demeurant à MORDELLES (35310) 29 Le Petit Monderval.

Né à MORDELLES (35310), le 4 janvier 1961.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité. Décédé à MORDELLES (35310) (FRANCE), le 25 février 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Cécile PINSON-SIBILLOTTE, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Cécile PINSON - SIBILLOTTE & Alban SIBILLOTTE » titulaire d'un office notarial à MORDELLES (Ille et Vilaine), 25 avenue du Maréchal Leclerc, le 28 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Cécile PINSON-SIBILLOTTE, notaire à MORDELLES (35310), référence CRPCEN : 35029, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de RENNES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

L237J03414

SCP PRADO - CAZUGUEL

6 Rue Etang Du Miroir
35430 CHATEAUNEUF
D'ILLE-ET-VILAINE
Tél 02 99 58 40 73
Fax 02 99 58 33 03



AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe du 21 août 2022, Monsieur Serge Joseph Laurent MONTIER, en son vivant sans profession, demeurant à SAINT-JOUAN-DES-GUERETS (35430) - 19 rue des Tertres, non lié par un pacs, né à SAINT-JOUAN-DES-GUERETS le 11 juillet 1954, décédé à SAINT MALO, le 5 janvier 2023, a institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Vincent PRADO, suivant procès verbal en date du 19 janvier 2023, dont la copie authentique a été déposée au greffe du tribunal judiciaire de SAINT MALO le 7 février 2023.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Vincent PRADO, notaire à CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE, chargé du règlement de la succession.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis. Me PRADO

L237J03421



VOGEL, GAUTRON & OREAL
02 99 81 20 86 / vgo.saintmalo@notaires.fr

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAÏ D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 5 mars 2015,

Madame Françoise Hélène Annie Marie Félicité GAUTIER, en son vivant re-

traitée, demeurant à SAINT-COULOMB (35350) La Ville ès Offran .
Née à SAINT-MALO (35400) , le 31 janvier 1943.

Divorcée de Monsieur François Guillaume KERBRAT, suivant jugement rendu par le de SAINT-MALO (35400) le 24 novembre 2005, et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à SAINT-MALO (35400), le 24 février 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Alain GAUTRON, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « EMERAUDE NOTAIRES SAINT-MALO », titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 51 Boulevard Douville, le 29 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Alain GAUTRON, notaire à SAINT-MALO (35400) 51 boulevard Douville, référence CRPCEN : 35104, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-MALO de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion, le notaire.

L237J03434

TESTAMENT OLOGRAPHE

Suivant testament olographe en date du 20 octobre 2019. Monsieur Michel DUJARIER, demeurant à MONTFERRIER-SUR-LEZ (34980) chemin de Notre Dame de Baillarguet. Né à TOURS (37000), le 16 janvier 1932.

Est décédé à MONTFERRIER-SUR-LEZ (34980) (FRANCE), le 21 janvier 2023

Il a institué plusieurs légataires universels.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Audrey BURGOS, notaire à RENNES (35000), 77 rue de l'Alma, le 23 mars 2023 dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament a été adressée au Greffe le 23 mars 2023.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Audrey BURGOS susnommée. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion, le notaire

L237J03461

ADDITIFS RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce parue le 25/03/23 concernant la société ALEXANDRE MAINTENANCE et SERVICES - AMS. Il convenait de lire «8, La Ruée» au lieu de «8, La Ruée».

L237J03243

ABONNEZ-VOUS !

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ille-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont diffusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.

2023-03-16 - Vendeur : ERUSSARD THIERRY JEAN - Acheteur : DURAND JEREMY

Activité : fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, confiserie, fabrication de glaces, petite restauration rapide, exploité à Saint-Aubin-du-Cormier (35140), 26, rue de Rennes, France ; Prix : 450000.00 EUR

Oppositions : Election de domicile : Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales en l'office notarial de Me BIHR, 2, rue de Rennes, 35140 Saint-Aubindu Cormier, où domicile a été élu à cet effet.

2023-03-22 - Vendeur : BMH RESTAURATION - Acheteur : MPC RESTAURATION.

Activité : restauration traditionnelle et débit de boissons ; Adresse : 64 Rue de Rennes 35340 LIFFRÉ France ; Prix : 125000.00 EUR.

Oppositions : Election de domicile : AP NOTAIRES 4 Avenue de la Forêt Bp 54129 35341 Liffre Cedex pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

2023-03-16 - Vendeur : SARL BOURDOIS - Acheteur : LES VERGERS DE VERSO

Activité : Un fonds de commerce de BOUCHERIE, CHARCUTERIE, TRAITEUR ET EPICERIE FINE sis à BOURGBARRE (35230), 11 rue Frédéric Lanne, connu sous le nom commercial « AUX DELICES DU BOUCHER ». Prix : 80000.00 EUR

Oppositions : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

2023-03-26 - Vendeur : FOULAM - Acheteur : COUTRIN

Activité : Un fonds de commerce de restauration traditionnelle exploité 33 Rue Saint Melaine 35000 RENNES France
PRIX : 240 000.00 EUR

Oppositions : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds vendu pour la validité et pour la correspondance au Cabinet ALTEC AVO'K BIS, 4 Parc de Brocéliande 35760 SAINT GREGOIRE. Avis de modification au RCS de RENNES.

2023-03-01 - VENDEUR : PERCEL-DAVENEL - Acheteur : PICON Christelle

Activité : activités d'épicerie, de bimboloterie, de vente d'objets de plage auxquelles sont annexés une gérance de débit de tabac, un contrat « Française des jeux » et contrat de presse » ; exploité à 2 Place de la Fontaine 35400 SAINT-MALO FRANCE. PRIX : 257 000.00 EUR
Oppositions : Election de domicile : Me CORDIER Jean-Michel 15 Boulevard de la Tour d'Auvergne Bp 216 35409 Saint-Malo Cedex pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

7 JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE



VOTRE JOURNAL
PAPIER ET
SUR SUPPORTS
NUMÉRIQUES

58€ TTC
PAR AN



4 BONNES RAISONS DE VOUS ABONNER !

En plus d'être au fait de l'actualité économique de votre territoire, vous avez accès aux annonces légales, appels d'offres et ventes aux enchères.

La newsletter réservée aux abonnés vous offre la lecture du magazine en format digital, en avant-première

Vous recevez le magazine 7 Jours, dans votre boîte aux lettres, chaque semaine.

Vous bénéficiez d'un accès libre au site 7Jours.fr, offrant l'intégralité de nos contenus web.

BULLETIN D'ABONNEMENT 2023

S'abonner pour 1 an et +, payer en ligne sur www.7jours.fr
Ou envoyer ce bulletin complété et accompagné de votre règlement à :
7 jours - 1 rue de la Chalotais - BP 80338 - 35103 RENNES Cedex

6 MOIS = 37 €

1 AN = 58 €

2 ANS = 110 €

NOM, PRÉNOM _____

SOCIÉTÉ _____

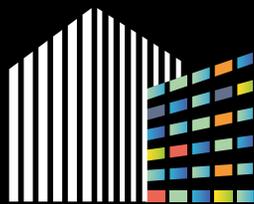
PROFESSION _____

ADRESSE _____

TÉL. _____

MAIL _____

MOT DE PASSE _____



LINOVIM

— IMMOBILIER D'ENTREPRISE —

L'innovation par l'usage

02 99 55 32 83

contact@linovim.fr

Bientôt 5 ans !

**Ils nous ont fait confiance ..
Pourquoi pas vous ?**



Venez nous rencontrer à l'Eclozr : 1 rue du Général Maurice Guillaudot - L'ECLOZR - 35000 Rennes
Contact : 06 36 49 90 45 - nicolas.chataignier@linovim.fr · Retrouvez-nous sur www.linovim.fr